

LA SITUATION MONETAIRE DU MAROC AU COURS DE L'ANNEE 1953

En raison de son influence sur le comportement de la population, l'évolution monétaire et économique du Maroc a des incidences politiques qui doivent être suivies dans les circonstances actuelles avec une attention croissante. Sans doute, les chiffres que nous allons donner ne représentent-ils qu'une ossature sèche et simplifiée et ne traduisent-ils guère la complexité et les infinies nuances de la vie. Mais il faut souvent « geler » et schématiser la réalité pour la comprendre un peu.

Si nous indiquons qu'en 1952, les récoltes ont été assez bonnes, que les exportations ont été freinées par la restriction des débouchés et la baisse insuffisante des prix mais que le volume des dépenses d'équipement a permis à l'activité économique de se maintenir à un niveau assez satisfaisant, nous nous serons seulement approchés de la réalité mais nous aurons laissé percevoir cependant à la fois la relative stabilité et l'équilibre précaire qui ont caractérisé cette période.

On a assisté depuis quinze ans à une augmentation à peu près ininterrompue du volume des moyens de paiement dont nous retracerons l'évolution en 1953 et qui est explicable dans une large mesure par les mouvements de fonds retracés au compte d'opérations : les règlements extérieurs ont tendu, en effet, à accroître les moyens de paiement plutôt qu'à les réduire. Le total des exportations et des investissements extérieurs publics et privés au Maroc a dépassé le montant des importations qui constituent l'élément essentiel de résorption des disponibilités diffusées dans le pays par les dépenses d'équipement.

L'évolution des dépenses publiques chérifiennes, que nous examinerons ensuite, n'est qu'un des aspects de cette situation car elles sont couvertes en partie par des apports extérieurs ; elles contribuent à l'expansion monétaire dans la mesure où elles ne sont pas financées par des prélèvements sur les revenus de la population.

Les opérations de crédit ont, elles aussi, une action incontestable sur le volume des moyens de paiement. Mais, elles n'ont pas joué jusqu'ici un rôle prédominant car elles sont plutôt une conséquence qu'une cause : elles se sont, semble-t-il, adaptées, dans une large mesure, aux besoins et il serait difficile d'affirmer qu'il y a eu dans l'ensemble exagération de concours bancaires aux entreprises. Le crédit a été la cause du gonflement saisonnier de la circulation monétaire et des dépôts plutôt qu'un facteur constant de l'accroissement des moyens de paiement. Il a affecté les trésoreries et non le financement à long

terme, lequel dépend du marché des capitaux d'investissement que nous examinerons plus loin. Mais les questions financières et les questions économiques sont indissolublement liées. La monnaie et le crédit sont solidaires de la situation économique et des prix. Or, d'une part, les récoltes au cours des dernières années ont été relativement bonnes et, d'autre part, les prix ont tendu à s'aligner sur les prix métropolitains.

L'examen des questions de change montrera, en effet, toutes les difficultés qu'éprouve le Maroc pour adapter ses prix aux cours mondiaux.

I. — Les moyens de paiement

En raison de la situation particulière du Maroc, le décompte des moyens de paiement doit faire l'objet d'un examen analytique approfondi en distinguant notamment la circulation monétaire et les dépôts.

a) Circulation monétaire.

Le montant de la circulation monétaire, en francs marocains, en zone française du Maroc et à Tanger, est passé de 45.796 millions le 1^{er} janvier 1953 à 48.915 millions le 1^{er} janvier 1954.

TABLEAU I

Circulation monétaire
(en millions de francs)

	1952	1953
31 janvier (1)	40.391	45.544
28 février	41.400	45.898
31 mars	41.492	45.699
30 avril	42.030	45.881
31 mai	42.909	46.753
30 juin	43.827	47.840
31 juillet	44.339	49.618
31 août	46.369	51.109
30 septembre	45.842	51.803
31 octobre	46.322	49.829
30 novembre	45.510	47.973
31 décembre	45.796	48.915

(1) Le 31 décembre 1951 le montant de la circulation monétaire s'élevait à 40.846 millions.

Cependant, en fin de mois on assiste à un gonflement de la circulation. Si nous prenons les moyennes mensuelles tirées des situations hebdomadaires, nous constatons que les billets en circulation se sont élevés à 44.505 millions en janvier, 45.358 millions en mai, 49.839 millions en septembre et 47.164 millions en décembre.

Il faut en déduire la circulation monétaire en francs dans la zone de Tanger qui est fort difficile à évaluer mais qui est de l'ordre de 500 millions.

En revanche, il faut y ajouter le montant des pièces de 100 F et 200 F en circulation, qui s'élevait le 1^{er} janvier 1954 à 558 millions.

On a constaté une stabilité très grande jusqu'au 1^{er} mai : 45.881 millions. Puis du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, l'augmentation, due au financement de la récolte, a été relativement forte : 6 milliards environ. Mais pendant les trois derniers mois de l'année, la diminution a été plus importante qu'au cours de la période correspondante de 1952 : 3 milliards contre 600 millions pendant les quatre derniers mois de 1952.

L'augmentation des billets en circulation en 1953 a donc été de l'ordre de 3 milliards contre 5 milliards environ en 1952 et 11 milliards en 1951. On enregistre donc un net ralentissement de la progression du montant des signes monétaires.

Le mouvement est à peu près parallèle à celui qui a été constaté en France. La circulation dans ce pays s'élevait le 1^{er} janvier 1954 à 2.310 milliards, en augmentation de 187 milliards pour 1953 contre 249 milliards en 1952 et 293 milliards en 1951. En Algérie, d'autre part, le montant des billets est passé de 80.914 millions le 31 décembre 1952 à 86.070 millions le 31 décembre 1953.

L'augmentation de la circulation monétaire au Maroc est relativement élevée, surtout si l'on considère qu'en 1953 les prix ont baissé, comme le fait apparaître le tableau ci-après :

Cependant, il faut observer que, dans un pays comme le Maroc qui, malgré toutes les vicissitudes, se développe sans cesse socialement et économiquement, la circulation monétaire doit normalement s'accroître.

D'autre part, la récolte a été relativement bonne et cela a eu pour résultat d'accroître les moyens de paiement détenus par les fellahs. Or, ces moyens de paiement dans les campagnes, sont uniquement constitués par des billets de banque ou de la monnaie métallique.

b) Dépôts.

Les dépôts ont beaucoup augmenté si l'on se réfère au tableau ci-après :

	31-12-52	31-12-53
	(en millions de frs)	
Banque d'Etat et banques privées ..	104.145	122.802
Banques populaires	1.283	1.575
Chèques postaux	13.887	16.463
Fonds particuliers	8.514	10.012
Total	127.829	150.852

Il faut remarquer cependant :

1) que dans les dépôts bancaires figurent les dépôts des caisses publiques qui sont passés de 10 milliards le 31 décembre 1952 à 15 milliards le 31 décembre 1953. Or, ces dépôts proviennent de fonds de trésorerie qui sont alimentés eux-mêmes par des dépôts aux chèques postaux et aux Fonds particuliers, lesquels sont versés au Trésor chérifien.

2) que dans les dépôts bancaires sont compris également les dépôts de l'Office Chérifien des Phosphates qui sont passés de 2 milliards le 31 décembre 1952 à 2 milliards et demi le 31 décembre 1953.

3) que les dépôts bancaires à vue et les comptes courants créditeurs s'élevaient à 80.406 millions le 31

Evolution de la circulation monétaire et des prix
(en milliards de francs)

	1949		1950		1951		1952		1953	
	30 juin	31 déc.	30 juin	31 déc.	30 juin	31 déc.	30 juin	31 déc.	30 juin	31 déc.
Circulation fiduciaire										
Valeur absolue	24,3	26,7	27,1	29,9	34,3	40,8	43,8	45,8	47,8	49,8
Pourcentage par rapport à moyenne 1949	97	106,7	108	119,1	136,6	162,5	174,5	182,4	190,4	194,8
Indice des prix Casablanca (base 100 - 1949)										
Prix de détail	97,3	100,5	96,4	102,9	100,9	126,3	126,2	131	132,4	129,9
Prix de gros	95,7	105	98	116,3	122,8	138,1	130,3	149,2	136	130

décembre 1952 et à 90.796 millions le 31 décembre classification faite par les banques entre dépôts à vue 1953 (il faut faire toutes réserves, cependant, sur laet dépôts à terme).

TABLEAU II

Evolution des dépôts bancaires (en millions de francs)

DEPOTS EN 1952							DEPOTS EN 1953					
	B.E.M.	Autres banques (1)	B. E. M.		Autres banques (2)		B.E.M.	Autres banques (1)	B. E. M.		Autres banques (2)	
	Dépôts	Totaux	A vue & Cptes chèques	Cptes cour. crédit	A vue & Cptes Chèques	Comptes courants crédit.	Dépôts	Totaux	A vue & comptes chèques	Comptes courants crédit.	A vue & comptes chèques	Comptes courants crédit.
31 janvier ..	2.431	92.324	1.863	567	28.548	43.970	1.993	105.174	1.645	348	32.373	50.791
28 février ..	2.178	94.956	1.725	453	29.033	45.525	2.090	105.166	1.755	335	32.285	50.036
31 mars	2.361	98.413	1.845	516	30.106	47.435	2.196	106.240	1.694	502	32.535	50.555
30 avril	2.323	98.321	1.793	530	29.845	47.226	2.786	104.763	1.753	1.033	32.023	49.817
31 mai	2.586	98.713	1.867	719	30.308	47.301	2.568	107.065	1.879	689	32.644	51.652
30 juin	2.357	97.536	1.812	546	30.111	46.256	2.435	110.030	1.883	552	33.309	53.431
31 juillet ...	2.219	97.878	1.748	472	30.476	46.041	2.620	111.923	1.828	792	34.644	53.890
31 août	2.690	100.212	1.768	921	30.590	48.523	2.532	113.903	1.945	586	34.106	55.867
30 septembre	2.849	99.660	1.859	990	30.926	47.158	2.557	114.465	2.036	522	33.983	56.078
31 octobre ..	2.375	100.245	1.833	542	31.196	47.404	2.410	112.973	1.954	456	32.704	55.227
30 novembre.	2.224	103.162	1.722	502	31.346	50.227	2.359	113.832	1.894	465	32.932	54.874
31 décembre	2.100	102.045	1.699	401	31.445	48.961	2.356	120.446	1.847	509	33.944	56.852

(1) Y compris

(1) Y compris les dépôts à terme.

(2) Non compris les dépôts à terme.

4) que si l'on déduit des dépôts aux chèques postaux ceux des banques, des comptables publics et des comptables spéciaux, ils ne s'élevaient qu'à 9.190 millions le 31 décembre 1952 et à 10.133 millions le 31 décembre 1953.

5) que dans les Fonds particuliers, figurent :

— d'une part, les dépôts d'organismes publics (710 millions le 31 décembre 1952, 725 millions le 31 décembre 1953),

— d'autre part, des dépôts de l'Office des Phosphates (5.439 millions le 31 décembre 1952, 6.938 millions le 31 décembre 1953).

On peut se demander en revanche, s'il ne convient pas de mentionner, au moins pour mémoire, les dépôts à la Caisse Nationale d'Epargne, qui sont des dépôts à vue et par conséquent constituent des moyens de paiement virtuels.

On peut conclure de ces diverses remarques qu'il est très difficile d'apprécier exactement la masse des moyens de paiement constituée par les dépôts.

On constate cependant que cette masse a augmenté malgré la stabilité relative des prix, la réduction des transferts de capitaux de France et la stagnation des affaires.

Cette augmentation peut s'expliquer au moins en partie, semble-t-il, par l'accroissement des engagements bancaires provoqué notamment par le financement de la récolte. Dans une certaine mesure, en effet, les prêts engendrent les dépôts dans les banques et aux chèques postaux. Or, comme nous le verrons plus loin, si les crédits directs accordés par la Banque d'Etat n'ont augmenté que de 500 millions, les réescomptes spéciaux (à des établissements autres que les banques privées) consentis par l'Institut d'Emission se sont accrus de 2.562 millions et les engagements des banques privées de plus de 13 milliards.

Ce maintien des moyens de paiement à un niveau assez élevé n'a certes pas eu une heureuse influence sur le niveau des prix dont il a freiné sans doute la réduction nécessaire. Il a évité, cependant, un resserrement trop rapide des trésoreries des entreprises et a atténué la gravité de la dépression économique.

TABLEAU III
Chèques Postaux
(en millions de francs)

	1952		1953	
1 ^{er} JANVIER	7.961 (1) 1.516 (2)	Total 9.477 (3) 11.980 (4)	9.616 822	Total 10.438 13.887
31 janvier	8.547 1.562	10.500 12.254	9.284 1.651	10.935 13.719
28 février	7.932 1.542	9.474 11.585	9.415 1.068	10.483 13.750
31 mars ..	8.323 1.466	9.789 12.945	9.222 1.885	11.107 14.276
30 avril ..	8.132 1.547	9.679 12.289	9.307 1.964	11.271 14.451
31 mai ..	8.877 1.602	10.479 13.350	9.525 2.034	11.559 14.341
30 juin ..	9.532 429	9.961 12.137	9.936 2.005	11.941 14.434
31 juillet ..	8.757 539	9.296 12.976	9.971 2.010	11.981 14.623
31 août ..	9.072 1.451	10.523 18.807	9.974 1.797	11.771 14.634
30 septembre	9.027 1.379	10.406 13.854	9.712 1.954	11.666 14.181
31 octobre	8.492 1.310	9.802 12.964	9.933 1.957	11.890 15.212
30 novembre	8.562 1.153	9.715 11.650	9.641 2.024	11.665 14.846
31 décembre	8.562 1.153	9.715 11.650	10.719 2.838	13.557 16.463

(1) Comptes particuliers.
(2) Comptes des comptables spéciaux.
(3) Total des comptes particuliers et des comptes des comptables spéciaux.
(4) Total général y compris les comptables publics.

Tableau IV
Fonds particuliers
(en millions de francs)

	1952		1953	
1 ^{er} JANVIER	3.793 (1) 5.735 (2)	Total 9.528	3.075 5.439	Total 8.514
31 janvier ..	3.172 6.308	9.480	3.039 6.070	9.109
28 février ..	3.607 7.165	10.772	3.675 6.138	9.813
31 mars ...	3.823 7.901	11.724	3.121 6.945	10.066
30 avril ...	3.988 8.157	12.145	3.512 7.265	10.777
31 mai	3.744 8.911	12.655	3.052 7.973	11.025
30 juin	4.522 9.571	14.093	3.540 8.490	12.030
31 juillet ...	3.726 5.216	8.942	3.075 4.178	7.253
31 août ...	3.242 5.831	9.073	2.805 4.620	7.425
30 septemb. .	3.960 6.473	10.433	3.584 5.501	9.085
31 octobre .	3.559 5.617	9.176	3.301 6.008	9.309
30 novembre .	3.385 6.164	9.549	2.853 7.024	9.877
31 décembre .	3.075 5.439	8.514	3.074 6.938	10.012

(1) Divers comptes.
(2) Office Chérifien des Phosphates.

Tableau V
Compte d'opérations avec le Trésor français
(en millions de francs)

	1952	1953	Bons du Trésor en couverture de la monnaie (1)
	Solde	Solde	
1 ^{er} janvier	— 3.574	— 1.192	2.700
1 ^{er} février	4.301	— 1.300	1.700
1 ^{er} mars	6.566	+ 1.960	3.000
1 ^{er} avril	7.316	+ 3.020	4.300
1 ^{er} mai	9.479	+ 3.674	(+ 4.800)
1 ^{er} juin	5.295 (+ 3.500)	+ 3.374	(+ 4.800)
1 ^{er} juillet	6.247 (+ 3.500)	+ 4.947	(+ 5.500)
1 ^{er} août	4.050 (+ 4.000)	+ 801	(+ 6.000)
1 ^{er} septembre	1.707 (+ 5.000)	+ 1.156	(+ 6.600)
1 ^{er} octobre	707 (+ 5.000)	— 3.994	(+ 6.600)
1 ^{er} novembre	— 1.747 (+ 4.000)	— 7.403	(+ 4.600)
1 ^{er} décembre	— 2.846 (+ 4.100)	— 10.320	(+ 2.300)
1 ^{er} janvier 1954		— 5.830	(néant)

(1) Pour apprécier la position exacte du compte il faut ajouter le montant de ces bons (affecté du signe positif) aux soldes comptables mentionnés ci-contre.

II. — Le compte d'opérations

Le 1^{er} janvier 1953, le débit de la Banque d'Etat du Maroc, au compte d'opérations, s'élevait à 1.192 millions. Il atteignait 5.830 millions le 1^{er} janvier 1954. Il a donc augmenté de 4.638 millions. Mais pour interpréter correctement l'évolution du solde de ce compte, il est nécessaire de mettre à part trois catégories d'opérations :

Tableau VI

Bons du Trésor

(en millions de francs)

1952 1953

1 ^{er} janvier ..	(1) 4.858 (2) 15.297 (3) 3.832	23.987 (4)		
31 janvier ..	4.067 14.541 2.921	21.529	2.557 18.380 3.643	24.580
28 février ..	4.130 15.397 3.344	22.871	2.631 18.664 2.484	23.779
31 mars	4.400 17.985 2.177	24.562	2.668 19.539 1.403	23.610
30 avril	5.112 18.030 2.077	25.219	2.674 21.216 781	24.671
31 mai	4.967 19.255 897	25.119	2.630 21.447 1.402	25.479
30 juin	4.320 19.315 832	24.467	2.645 21.769 963	25.377
31 juillet ..	3.935 18.748 1.879	24.562	2.573 22.366 1.205	26.144
31 août	3.784 19.493 1.629	24.906	2.441 22.408 1.098	25.947
30 septembre	3.334 19.859 807	24.000	2.420 24.010 1.268	27.698
31 octobre ..	3.220 19.491 2.021	24.732	2.366 23.283 2.094	27.743
30 novembre	2.975 19.173 2.769	24.917	2.305 22.069 4.968	29.342
31 décembre	2.916 18.209 3.781	24.906	2.618 21.785 7.051	31.454

- (1) Particuliers.
(2) Banques.
(3) Bons réescomptés.
(4) Compte non tenu des Bons du Trésor souscrits en francs par la Banque d'Etat du Maroc pour la couverture de sa circulation.

1°) Opérations ne concernant pas la zone française du Maroc :

Il s'agit des mouvements de fonds entre la zone de Tanger et la France. En 1953, Tanger a reçu de la France 67.819.000 F et y a transféré 935.860.000 F.

Le débit de la Banque d'Etat du Maroc au compte d'opérations a donc été accru à concurrence de 868 millions par des opérations concernant la zone de Tanger.

2°) Opérations à court terme réalisées par le Trésor français :

Déduction faite des intérêts, le montant des bons du Trésor placés au Maroc par le Trésor français a augmenté de 5.031 millions.

D'autre part, les placements du Trésor chérifien au Trésor français ont diminué de 156 millions.

TABLEAU VII

Placements au Trésor français

(en millions de francs)

	1952	1953
1 ^{er} janvier	18.200	19.386
31 janvier	21.350	19.186
28 février	21.000	17.851
31 mars	21.050	15.427
30 avril	19.050	13.584
31 mai	16.700	10.877
30 juin	14.210	6.680
31 juillet	20.330	14.845
31 août	18.370	14.060
30 septembre ..	16.965	13.150
31 octobre	15.831	14.454
30 novembre ..	16.351	18.270
31 décembre ..	19.386	19.230

Les opérations de trésorerie de la France (autres que les dépôts à la Caisse des Dépôts et Consignations et à la Caisse Nationale d'Epargne) se sont donc soldées par un excédent de 3.075 millions en faveur de la Métropole. Le débit de la Banque d'Etat du Maroc au compte d'opérations en a été augmenté d'autant un peu artificiellement.

3° Mouvements de fonds entre les banques marocaines et leurs correspondants extérieurs.

Les dépôts dans les banques locales de leurs correspondants extérieurs sont passés de 5.399 millions le 1^{er} janvier 1953 à 7.800 millions le 31 décembre. En revanche, les dépôts des banques locales chez leurs

correspondants extérieurs s'élevaient aux mêmes dates à 7.476 millions et 12.920 millions.

Quant aux autres opérations, elles se décomposent schématiquement ainsi :

A) OPERATIONS PUBLIQUES

1°) Dépenses et recettes métropolitaines.

Ces dépenses (fonctionnement et équipement) se sont élevées à 46.460 millions contre 41 milliards Pendant l'année 1952.

versements de Marocains à l'extérieur et en particulier en Indochine a augmenté de 1 milliard 1.

2°) Dépenses pour les bases aériennes.

Les dépenses américaines réglées dans le Protectorat à l'aide de dollars cédés à la Banque d'Etat du Maroc se sont élevées en 1953 à 12.292 millions contre 15.759 millions pendant l'année 1952. Ces dépenses ont donc diminué notablement.

Cependant, la part de ces dépenses affectée au paiement des salaires locaux a sensiblement augmenté (elle est de l'ordre de 40 % des dépenses)

TABLEAU VIII
Opérations métropolitaines au Maroc en 1953
(en millions de francs)

I - RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET EQUIPEMENT	RECETTES	DEPENSES
1. - Opérations budgétaires		
Budgets civils		1.473
Budgets militaires	2.198	29.715
Pensions		6.157
Comptes spéciaux (dépenses militaires)	58	1.743
Armement	102	189
Aérodromes	2.264	3.638
Reconstructions et Equipement		2.823
2. - Opérations diverses	91	722
	4.713	46.460
II - OPERATIONS DE TRESORERIE		
1 - Bons du Trésor	5.831	
2 - Placements au Trésor chérifien		156
3 - Dépôts et valeurs	1.833	1.406
4 - Caisse Nationale d'Epargne	359	1.461
	8.023	3.023
	12.736	49.483

En contre-partie, les recettes budgétaires réalisées par la France au Maroc ont été de 4.622 millions auxquels il faut ajouter 91 millions de dépenses diverses. En ce qui concerne les principales opérations réalisées par la France au Maroc (en dehors des opérations à court terme visées plus haut), il faut noter que :

- a) les dépôts et valeurs ont diminué de 427 millions,
- b) le solde des transferts de fonds concernant la Caisse Nationale d'Epargne a diminué de 700 millions — mais le total des livrets marocains, comprenant des

— la part des fonds dépensés par les autorités américaines et affectés par elles à des importations de matériaux et marchandises s'est notablement réduite;

On peut estimer que les trois quarts environ des dépenses américaines pour les bases aériennes ont augmenté les moyens de paiement de la population.

3°) Dépenses et recettes publiques et semi-publiques chérifiennes.

Les opérations chérifiennes à l'extérieur comprennent essentiellement d'une part les prêts du Fonds de Modernisation et d'Equipement (15.035 millions pour

l'Etat chérifien, 1.100 millions pour les sociétés d'économie mixte desquels il faut déduire 2.400 millions de remboursement de prêts antérieurs), d'autre part, les emprunts en France des sociétés concessionnaires.

En contrepartie, le Service de la Dette et les opérations budgétaires et de trésorerie à l'extérieur ont entraîné des sorties de fonds de l'ordre de 3.356 millions.

En résumé, les opérations publiques ont entraîné les entrées de fonds ci-après :

Opérations métropolitaines (compte non tenu des bons du Trésor et des placements du Trésor chérifien) ..	40	milliards
Bases aériennes	12	»
Opérations chérifiennes	14	»
TOTAL	66	milliards

B) OPERATIONS PRIVEES

Le poste essentiel est le commerce extérieur dont le déficit s'est élevé à 77 milliards, en diminution sur l'année précédente (85 milliards). Il faut cependant faire des réserves sur ce chiffre en raison des diffé-

dans une large mesure à des exportations sur l'étranger.

Ce déficit a été compensé dans une certaine mesure par les investissements de capitaux au Maroc. Il est impossible de déterminer le montant de ces opérations qui peut se situer, semble-t-il, entre 5 et 8 milliards. Il faut noter que des transferts de fonds considérables ont été effectués par la zone de Tanger : plus de 4 milliards dont moins de 400 millions correspondent au règlement d'opérations commerciales. Une partie de ces transferts doit, semble-t-il, avoir pour objet des investissements étrangers, par le relais de Tanger.

En 1952, on avait pu indiquer sommairement que le déficit du commerce extérieur (85 milliards) avait été couvert par les dépenses métropolitaines au Maroc (41 milliards) et les dépenses pour les bases aériennes (15 milliards 7) d'une part, et par les emprunts émis à l'extérieur (27 milliards) d'autre part.

En 1953, le déficit de la balance commerciale (77 milliards) a été couvert à concurrence de 46 milliards par les dépenses métropolitaines au Maroc, de 12 milliards par les dépenses pour les bases aériennes et de 20 milliards par les emprunts émis à l'extérieur.

L'équilibre de la balance des paiements est précaire puisqu'il repose, en partie, sur les dépenses pour

TABLEAU IX
Balance commerciale (millions de francs)

		1 ^{er} TRIMESTRE		2 ^e TRIMESTRE		3 ^e TRIMESTRE		4 ^e TRIMESTRE		TOTAL	
		Imports	Exports	Imports	Exports	Imports	Exports	Imports	Exports	Imports	Exports
1952	Zone franc	33.348	16.792	31.311	13.477	27.109	10.484	23.891	12.958	115.654	53.712
	Zone dollar	6.374	770	6.744	1.393	7.602	1.111	5.495	1.105	26.217	4.382
	Zone sterling ...	1.507	2.495	1.702	2.399	1.780	2.551	1.562	2.244	6.613	9.690
	Autre Pays	9.751	8.483	7.234	7.206	7.716	5.864	7.349	5.778	32.050	27.334
	Total	50.980	28.540	46.991	24.475	44.207	20.010	38.297	22.085	180.534	95.118
1953	Zone franc	25.100	15.800	24.954	13.811	28.086	10.787	25.734	15.961	103.874	56.309
	Zone dollar	4.500	900	7.226	1.657	5.785	984	7.633	1.213	25.144	4.754
	Zone sterling ...	1.500	2.900	1.827	1.862	2.079	2.385	1.966	2.611	7.372	9.758
	Autre Pays	7.500	5.800	8.369	4.489	9.103	6.214	9.822	6.502	34.794	23.005
	Total	38.623	25.425	42.376	21.819	45.053	20.320	45.155	26.287	171.184	93.826

rences importantes pouvant exister entre les évaluations douanières et les règlements financiers.

Il faut noter, d'autre part, que ce déficit aurait été nettement moindre si les récoltes en 1953 avaient pu être exportées : le montant des blés et orges produits en 1953 et non exportés est en effet de l'ordre de 6 milliards. En outre, les dépenses américaines au Maroc, de l'ordre de 12 milliards sont assimilables

les bases aériennes qui iront en s'amenuisant. Mais il faut observer qu'il y a une certaine corrélation entre, d'une part, les dépenses d'équipement du pays qui accroissent les disponibilités monétaires de la population et, d'autre part, les importations qui résorbent une partie de ces disponibilités (cela est particulièrement notable en ce qui concerne les dépenses pour les bases aériennes qui ont entraîné d'importants

paiements de salaires et des achats considérables à l'extérieur). Une réduction des dépenses d'équipement en agissant sur les moyens de paiement réduira, dans une certaine mesure, les importations et favorisera l'abaissement des prix intérieurs, auquel est subordonné l'accroissement des exportations.

Un nouvel équilibre peut donc s'établir sans trop de difficultés (compte tenu de l'élasticité de la consommation de certains produits au Maroc). Si cette adaptation n'était pas suffisamment rapide, la liqui-

dation sans doute inévitable des avoirs à court terme du Maroc en France éviterait à la Banque d'Etat du Maroc d'être trop lourdement déficitaire au compte d'opérations. Il est rappelé, en effet, qu'au 31 décembre 1953, ces avoirs s'élevaient à plus de 50 milliards (bons du Trésor français : 31.454 milliards, placements du Trésor chérifien au Trésor français : 19.230 millions). On peut donc envisager sans trop d'appréhension une période de réduction des investissements de l'extérieur au Maroc entraînant une bais-

TABLEAU X

Emprunts publics ou semi-publics du Maroc émis à l'extérieur
(en millions de francs)

	1952	1953
I - EMPRUNTS D'ETAT		
— F.M.E.		
— 2 ^e versement s/tranche 1951	9.464	
— Tranche 1952	12.059	
— Tranche 1953		15.035
— Emprunt spécial pour le financement des travaux d'irrigation des Triffa		500
— Emprunt pour les travaux d'aménagement du port d'Agadir	908	708
II - EMPRUNTS MUNICIPAUX		
— Caisse des dépôts et consignations ville de Casablanca	500	
III - EMPRUNTS SEMI-PUBLICS		
— F.M.E. semi-public		
C.I.F.M.	650	800 (1)
C.N.A.		300
— Energie Electrique du Maroc (2)		
— Mines de Zellidja	2.500	700
— Marché Financier		842
— Prêt M.S.A.		
— Chemin de Fer du Maroc		
— Cies d'Assurances	500	820
— Prêt M.S.A.		128
— Charbonnages Nord-Africains	100	74
— S.M.D. (2)		
— Société Générale pour l'industrie - Genève	100	
— Société Chérifienne d'exploitation d'ouvrages maritimes (auprès de la Banque de Paris et des Pays-Bas)	100	
— Office des Beni-Amir, Beni-Moussa (auprès de la Caisse des dépôts et consignations)	280	
— Emprunt Cie Chemins de Fer Tanger-Fès - (Cie d'assurance)		206
— Cie Méditerranée-Niger (Caisse des dépôts et consignations)		59
Total.....	27.161	20.172

(1) Le prêt FME de 1.450 millions accordé en 1952 à la CIFM n'a été réalisé en 1952 qu'à concurrence de 650 millions, le reliquat ayant été versé en 1953.

(2) L'Energie Electrique du Maroc et la S.M.D. ont émis respectivement 1.000 et 964 millions de francs d'actions nouvelles sur le marché métropolitain en 1953.

se des prix et un assainissement général de l'économie. Aussi bien en matière d'investissement, le point de vue économique est-il étroitement lié au point de vue financier : les investissements de capitaux extérieurs ne sont souhaitables que s'ils sont réellement rentables pour le Maroc, c'est-à-dire s'ils sont bien orientés économiquement et n'entraînent pas un endettement excessif. Ils ne seront possibles d'autre part que s'ils sont également rentables pour les capitalistes étrangers, c'est-à-dire si le Protectorat a une situation économique et financière telle qu'il offre des placements avantageux.

rects (+ 1,1 milliard), produit de l'Office postal (+ 1 milliard).

Dans l'ensemble le budget général de 1953 se soldera par un excédent de l'ordre de 2,5 milliards par rapport aux prévisions. Cet excédent est toutefois très inférieur à celui des trois précédents budgets qui ont bénéficié de larges plus-values de recettes :

— excédent du budget 1950 :

4.252 millions (soit environ 5.500 millions de francs 52-53)

TABLEAU XI

Explication sommaire des variations du compte d'opérations (millions de francs)

	DEBIT	CREDIT
Déficit commercial	77.358	
Opérations métropolitaines au Maroc	2.358	39.317
Recettes et dépenses budgétaires	6.760	2.624
Opérations du Trésor		
Opérations chérifiennes à l'extérieur	1.993	57
Opérations budgétaires	—	372
Opérations du Trésor		
Dépenses Métropolitaines d'Equiptement		2.823
B.R.E.		1.374
Dépenses d'intérêt militaire (T.A.)	2.400	15.035
Prêts F.M.E. (à l'Etat chérifien aux Stés d'Economie mixte) ..		1.100
Emprunts des sociétés concessionnaires et des Municipalités (y compris port d'Agadir) ..	1.792	5.802
Service de la Dette Publique et de la dette des municipalités et des sociétés concessionnaires		13.507
Dépenses américaines et diverses contributions étrangères	3.043	
Augmentation nette des disponibilités extérieures des banques		2.679
Bons du Trésor souscrits en France en couverture de la monnaie (réduction)		4.164
Investissements privés (S.A. - S.A.R.L.)		3.770
Variation du solde du compte d'opérations pour la zone française du Maroc		3.380
Pour balance : Solde des règlements courants et mouvements de capitaux non recensés		
par ailleurs		
TOTAL	95.704	95.704

III. — Dépenses et recettes publiques chérifiennes

Le total des recettes de l'Etat a atteint, pour l'exercice 1953, 97.665 millions contre 76.285 millions en 1951 et 87.281 millions en 1952. Les recettes fiscales entrent dans ce chiffre pour 64.601 millions contre 61.005 millions en 1952. On note en 1953 une diminution de 1 milliard de recettes douanières et 600 millions de celles de l'Enregistrement et du Timbre, le rendement de certains autres impôts et taxes s'est au contraire sensiblement amélioré d'une année sur l'autre : tertib (+ 1 milliard), supplément à la patente (+ 1 milliard), impôts indi-

— excédent du budget 1951 :

9.208 millions (soit environ 10.500 millions de francs 52-53)

— excédent du budget 1952 :

6.773 millions.

En ce qui concerne les dépenses, on constate un accroissement continu des charges de la Dette publique et qui atteignent 7.088 millions en 1953 contre 5.586 millions en 1952 et 2.666 millions en 1950.

Les dépenses d'équipement ont légèrement progressé : 35.675 millions contre 33.168 millions en 1952.

TABLEAU XII

Recettes et dépenses budgétaires de l'Etat
(en millions de francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
Fiscales	37.183 (1)	51.305 (1)	61.005 (1)	61.751 (2)	68.247 (2) 52.691 (à fin nov.)
Fonds de Modernisation et d'Equipement (1)	13.700	13.665	12.059	15.035	13.850
Emprunts (1)			1.381	500	500
Bons d'Equipement (1)	4.070	3.460	3.000	2.000	2.000
Fonds de réserve (1)	2.756	3.715	4.700	6.690	6.654
Divers (3 ^e partie et budgets annexes) (2)	3.542	4.140	5.136	7.839	8.124
	61.251	76.285	87.281	93.815	99.375
(1) Recettes réelles (2) Prévisions					

Dépenses (crédits ouverts)

	1950	1951	1952	1953	1954
Dette	2.666	3.920	5.586	7.088	8.495
Fonctionnement	25.238	34.386	43.254	47.862	54.922
Equipement	28.451	28.292	33.168	35.675	32.300
Divers (3 ^e partie et budgets annexes)	2.059	1.324	2.266	3.188	3.553
	58.414	67.922	84.274	93.813	99.270

TABLEAU XIII

Recettes budgétaires - Première partie
(en millions de francs)

MOIS	Impôts directs O.C.P. Tabacs et divers		Douanes		Enregistrement et Timbre		Impôts indirects		TOTAL	
	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953
Janvier	572	614	1.672	1.476	462	359	471	333	3.177	2.782
Février	776	625	1.644	1.217	382	278	444	353	3.246	2.473
Mars	1.014	1.323	1.682	1.502	433	326	357	751	3.486	3.902
Avril	1.329	1.675	1.743	1.434	529	377	555	455	4.156	3.941
Mai	1.877	1.319	1.704	1.455	418	360	518	575	4.517	3.709
Juin	462	1.393	1.575	1.669	374	365	484	579	2.895	4.006
Juillet	6.762	6.992	1.523	1.600	399	368	353	946	9.037	9.906
Août	1.250	1.209	1.506	1.365	309	251	621	427	3.686	3.252
Septembre ..	1.443	2.030	1.198	1.168	247	271	469	476	3.357	3.945
Octobre	4.224	5.105	1.551	1.569	332	352	552	881	6.659	7.907
Novembre ..	3.885	4.475	1.189	1.428	324	295	315	543	5.713	6.741
Décembre ..	3.786	4.134	1.575	1.612	350	353	586	788	6.297	6.887
	27.380	30.894	18.562	17.495	4.559	3.955	5.725	7.107	56.226	59.451

Il faut noter l'augmentation croissante des dépenses de fonctionnement et d'équipement de l'Instruction Publique.

La situation de la Trésorerie demeure excellente. Si les disponibilités du Trésor chérifien ont légèrement diminué, elles se sont maintenues cependant à une trentaine de milliards en moyenne, dont les deux tiers ont été placés en compte courant au Trésor français et un tiers à très court terme dans les banques.

Les avances de trésorerie sont passées de 35 à 39 milliards.

Les moyens d'action se sont accrus grâce à l'augmentation des dépôts divers qui sont passés de 43 à 48 milliards tandis que les disponibilités sur fonds budgétaires ont diminué pour une double raison : réduction des plus-values de recettes par rapport aux prévisions et accélération de la réalisation des dépenses.

Du fait de cette évolution, la proportion des ressources du Trésor provenant des dépôts à vue augmente sans cesse et malgré l'aisance actuelle de la Trésorerie une grande vigilance s'impose.

IV. — Les opérations de crédit

A) Crédits accordés par la Banque d'Etat du Maroc :

Les opérations de la Banque d'Etat du Maroc se sont largement développées depuis 1950. Le 31 décembre 1949, le total des engagements et des bons en portefeuille de l'Institut d'Emission n'atteignait pas 16 milliards. Il est passé à 22 milliards le 31 décembre 1950 et à près de 41 milliards le 31 décembre 1951. Depuis cette date la progression est beaucoup moindre puisqu'elle est de l'ordre de 10 %.

Le 31 décembre 1953 le total des engagements et des bons du Trésor en portefeuille de l'Institut d'Emission s'élevait à 49.384 millions contre 44.240 millions le 31 décembre 1952.

L'augmentation est plus forte que celle qui a été enregistrée en 1952 (3 milliards et demi) mais beaucoup moins que celle qui a été réalisée en 1951 (18 milliards).

Elle provient d'une part, des crédits directs, d'autre part, du concours apporté par l'Institut d'Emission aux banques privées et enfin de réescomptes spéciaux accordés à certains organismes.

Le concours apporté aux banques privées par l'Institut d'Emission, soit par le réescompte de papier commercial, soit par l'escompte de bons, soit par des avances sur bons, atteignait le 31 décembre 1953, 29.451 millions contre 26.089 millions le 31 décembre 1952. L'augmentation provient essentiellement de l'accroissement du montant des avances sur bons et des bons du Trésor français en portefeuille.

Le portefeuille bons du Trésor de la Banque d'Etat du Maroc est passé de 1.268 millions le 30 septembre 1953 à 2.094 millions le 31 octobre, 4.968 millions le

30 novembre et 7.051 millions le 31 décembre. De même, le portefeuille bons d'Equipeement de l'Institut d'Emission est passé de 187 millions le 30 septembre à 617 millions le 31 décembre. Pendant la même période, les avances sur bons ont diminué (11.027 millions le 30 septembre, 10.404 millions le 31 octobre, 8.136 millions le 31 décembre. Quant aux banques privées, leur portefeuille bons du Trésor n'a diminué qu'assez légèrement (24.010 millions le 30 septembre, 21.785 millions le 31 décembre) tandis que leur portefeuille bons d'Equipeement ne se modifiait pratiquement pas (12.020 millions le 30 septembre, 12.159 millions le 31 décembre).

Il faut noter à ce sujet que du 31 octobre au 6 décembre, le taux de la commission accordée sur les bons du Trésor a été doublé et que les banques ont eu intérêt, de ce fait, à escompter auprès de la Banque d'Etat les bons qu'elles détenaient pour en souscrire de nouveaux. Cela fait apparaître l'intérêt qu'il y a à ce que les conditions de mobilisation des bons du Trésor ne deviennent pas trop favorables.

Réescomptes spéciaux.

Ces réescomptes concernent notamment les Banques Populaires, la Caisse Fédérale, la Caisse Centrale Marocaine de Crédit et la représentation au Maroc du Crédit Foncier de France (préfinancement des prêts aux villes marocaines).

En résumé, la Banque d'Etat du Maroc a encore réduit en 1953, les opérations qu'elle effectue en qualité de banque privée. On note, en effet, une diminution très notable des crédits directs qu'elle a accordée sans intervention du Gouvernement chérifien (3.944 millions le 31 décembre 1952, 2.046 millions le 31 décembre 1953).

En revanche, elle a accru nettement les opérations qu'elle réalise avec intervention du Gouvernement chérifien, ainsi que le concours qu'elle apporte aux banques et les réescomptes spéciaux.

La question du taux d'escompte de la Banque d'Etat du Maroc a été posée en 1953. En effet, la Banque de France a abaissé son taux de 4 % à 3,50 % le 8 novembre 1953. La Banque d'Etat du Maroc n'a pas cru devoir modifier son taux qui a été maintenu à 3,50 %. Cette position paraît justifiée. Il serait anormal, en effet, qu'au Maroc où les capitaux sont plus rares qu'en France, le taux d'escompte fût plus bas que dans la Métropole.

Il n'est pas certain, d'ailleurs, qu'un abaissement du taux d'escompte entraînerait dans la pratique, une réduction générale des tarifs bancaires.

Une telle mesure aurait, en outre, pour conséquence, d'inciter les banques à recourir davantage au réescompte et à utiliser les ressources ainsi libérées à souscrire des bons du Trésor qui leur rapportent en moyenne plus de 4 %. Du point de vue marocain, cela ne serait nullement souhaitable : cela aggraverait la position de la Banque d'Etat au compte d'opérations. En outre, il est certain que tout réescompte ou retrait sur compte d'avances sur bons augmente

d'autant la masse des moyens de paiement. Cette masse serait arbitrairement accrue si, du fait du taux de réescompte ou d'avances trop bas par rapport aux taux réels d'intérêt des bons (ou effets publics en général), les banques avaient avantage à réescompter au maximum leurs engagements pour souscrire le plus possible de bons, faisant ensuite leur trésorerie courante à l'aide des avances et escomptes sur ces bons. Jusqu'à présent, le total « avances sur bons + escomptes sur bons » oscille depuis quatre ans entre les mêmes limites (7 à 12 milliards) car les taux sont bien étudiés. Une modification importante d'un seul des éléments peut rompre l'équilibre.

La Banque d'Etat du Maroc a poursuivi en 1953 sa politique de surveillance du crédit.

Elle y a été aidée par l'autorité morale incontestable qu'elle a acquise en renonçant progressivement à faire concurrence aux banques privées dans les opérations non assorties d'une intervention de l'Etat.

Son action est limitée cependant par les traditions libérales du Maroc et par le fait qu'une bonne partie des banques de ce pays ont à l'extérieur leur siège central qui leur donne des directives, les contrôle souvent de très près et parfois leur fournit des ressources ou en reçoit d'eux.

Mais les établissements de crédit du Maroc ont le plus grand souci de leur liquidité et attachent une extrême importance aux autorisations de réescompte données par la Banque d'Etat même si, comme c'est en général le cas, elles ne les utilisent qu'en faible partie. Il y a là pour l'Institut d'Emission un moyen

d'action d'autant plus puissant que le recours des banques au réescompte doit probablement s'accroître beaucoup dans l'avenir.

B) Opérations réalisées par les banques privées :

Les dépôts bancaires (Banque d'Etat du Maroc non comprise) qui étaient passés de 94.494 millions le 31 décembre 1951 à 102.045 millions le 31 décembre 1952, s'élevaient le 31 décembre 1953 à 120.446 millions.

Comme cela a été indiqué plus haut, cette augmentation provient à concurrence de 5 milliards de francs de l'augmentation des dépôts faits dans les banques par des Caisses publiques.

Le taux des intérêts créditeurs servi aux déposants est resté très élevé en 1953. Cela tient en partie à la concurrence excessive que se font les banques locales dont le nombre est passé de 14 en 1946 à 23 en 1953. Cela tient aussi aux taux pratiqués en France (et qui expliquent en partie l'accroissement des dépôts des banques marocaines chez leurs correspondants à l'extérieur). Cependant, la Direction des Finances et l'Institut d'Emission s'efforcent de provoquer un certain abaissement des taux anormaux des intérêts créditeurs.

Quant aux engagements, ils sont passés de 78.839 millions le 31 décembre 1952 à 92.297 millions le 31 décembre 1953. Ces chiffres doivent cependant être ramenés respectivement à 76.049 millions et 89.574 millions pour tenir compte du papier reçu à l'encaissement.

TABLEAU XIV

Evolution des engagements bancaires (millions de francs)

	1 9 5 2		1 9 5 3	
	B. E. M.	Autres banques (1)	B. E. M.	Autres Banques (1)
31 janvier	11.485	70.079	12.009	77.524
28 février	12.103	69.737	11.793	76.579
31 mars	12.142	70.787	11.610	75.058
30 avril	13.567	71.107	11.506	73.806
31 mai	13.203	73.616	11.461	73.645
30 juin	11.302	71.330	11.782	78.957
31 juillet	12.325	75.299	12.735	82.896
31 août	13.449	74.335	11.987	84.447
30 septembre	12.778	76.287	12.575	84.838
31 octobre	12.266	77.253	13.178	86.179
30 novembre	12.159	77.556	12.253	85.518
31 décembre	12.624	76.049	13.027	89.574

(1) Le papier reçu à l'encaissement ne figure pas dans ce total.

Les engagements y compris les effets réescomptés (papier à l'encaissement déduit) sont passés aux mêmes dates de 91 à 103 milliards.

Cette augmentation des engagements provient en partie des difficultés d'écoulement de la récolte des céréales.

L'accroissement des concours apportés par la B.E.M. aux banques privées, cause de ses crédits directs, peut s'expliquer par les commercialisations accrues de céréales.

Voici le tableau comparatif des commercialisations des principales céréales pour les campagnes 1952-1953 et 1953-1954.

MILLIERS DE QUINTAUX	1952-1953	1953-1954
Blé tendre	2.134	3.643
Blé »	1.036	1.776
Orge	2.655	3.562
Avoine	655	721
Maïs	553	508
Total	7.033	10.201

Cette augmentation des quantités se double d'ailleurs d'une immobilisation plus grande des stocks. En effet, si, durant la campagne 1952-1953, l'écoulement des céréales s'est effectué d'une façon à peu près régulière (de telle sorte qu'en avril-mai 1953, les quantités à reporter étaient très faibles), il n'en a pas été de même en 1953-1954, par suite à la fois de la surabondance des récoltes et de leur mévente (orge et blé tendre en particulier). Ainsi, à fin avril 1954, le Maroc a encore la charge de plus de deux millions de quintaux de blé tendre, et d'un million de quintaux d'orges. Cet excédent par rapport notamment à l'année précédente, existait déjà en fait au 1^{er} janvier 1954.

En valeur absolue, ces immobilisations pouvaient théoriquement atteindre sept milliards de francs, sous forme de crédits bancaires, (dans la mesure où les détenteurs de stocks privés ne les ont pas financés par leurs capitaux propres) et un milliard sous forme d'avances du Trésor (sur warrantages des blés tendres aux C.I.A. et à l'U.D.S. notamment).

Or, si dans l'ensemble il est difficile d'affirmer qu'il y a un excès de crédit bancaire au Maroc en 1953, il est à peu près certain qu'il y a eu des exagérations à cet égard en ce qui concerne les avances aux céréalistes, les banques souhaitant participer à toutes ces opérations. Cela explique en partie l'augmentation du volume des engagements en 1953. L'Institut d'Emission s'est efforcé toutefois de discipliner à cet égard les établissements de crédit.

Le pourcentage des engagements par rapport aux dépôts qui était de 74,5 % le 31 décembre 1952 n'est plus que de 71,8 % (pourcentage calculé sur les

engagements, déduction faite du papier reçu à l'encaissement).

Les statistiques d'ensemble ne donnent d'ailleurs qu'une idée imparfaite de la situation des banques car des différences très importantes peuvent être constatées dans l'emploi des dépôts par chacune d'entre elles. Si nous prenons les principales banques nous constatons que le pourcentage des engagements par rapport aux dépôts variait le 31 décembre 1953 de 46 % à 93 % suivant les établissements.

On peut faire les mêmes remarques en ce qui concerne l'emploi des dépôts en bons du Trésor et bons d'Equipeement. Un certain nombre de banques de moyenne importance détiennent un montant de bons du Trésor pratiquement négligeable.

Quant aux très grandes banques, le pourcentage de leur portefeuille bons du Trésor et bons d'Equipeement par rapport aux dépôts variait le 31 décembre 1953 entre 22 % et 44 %.

Les différents établissements ne suivent pas la même politique de crédit et il est difficile de tirer des conclusions valables des statistiques d'ensemble.

La variation des ressources des établissements de crédit a été la suivante :

(en millions de francs)

	31-12-52	31-12-53
Dépôts	102.045	120.446
Comptes exigibles après encaissement	2.823	3.172
Avances sur bons du Trésor et d'équipement	6.528	8.136
Dépôts des sièges extérieurs et des correspondants hors du Maroc ..	5.399	7.800
Total	116.795	139.554

Les principaux remplois ont été les suivants :

(en millions de francs)

	31-12-52	31-12-53
Engagements	78.839	92.297
Bons du Trésor	18.209	21.785
Bons d'équipement	10.500	12.159
Dépôts chez les sièges extérieurs et les correspondants hors du Maroc	7.476	12.920
Total	115.024	139.161

En outre, les disponibilités liquides des banques (en caisse, chez l'Institut d'Emission, au Trésor ou aux chèques postaux) s'élevaient le 31 décembre 1953 à 5.216 millions.

A la fin de l'année, les banques (ou certaines d'entre elles, tout au moins) se sont procuré des ressources en escomptant assez massivement des bons du Trésor auprès de la Banque d'Etat et d'autre part en recourant à des avances sur bons plutôt qu'à des réescomptes de papier commercial.

Les difficultés que traversent beaucoup d'entreprises au Maroc ont appelé l'attention sur le coût du crédit bancaire.

Dans de nombreux secteurs les tarifs sont contrôlés et limités : crédits garantis, avances sur marchés avalisés par la Caisse Marocaine des Marchés, warrants sur céréales et vins.

Certains crédits d'intérêt général sont en outre réalisés directement par la Banque d'Etat du Maroc à des taux relativement faibles.

Pour les autres opérations, les conditions sont en général onéreuses. Mais en raison de la concurrence très vive que se font les banques, les bons clients bénéficient souvent de taux très avantageux, nettement au-dessous des tarifs posés par les accords bancaires. Les taux d'intérêt élevés qui sont demandés en revanche dans de nombreux cas, correspondent à des risques qui n'apparaissent pas négligeables dans les conditions économiques actuelles.

Il n'en reste pas moins que les conditions bancaires dans le Protectorat sont trop compliquées et que certaines commissions pourraient peut-être être supprimées.

C) Crédit à moyen terme.

Le montant total des crédits à moyen terme atteignait le 31 décembre 1953, après amortissement, 17.972 millions contre 17.953 millions le 31 décembre 1952.

TABLEAU XV
Crédit à moyen terme
(Position au 31 décembre 1953)

I. - CREDITS ORDINAIRES		
228 crédits	Frs : 12.141.140.000	
amortissements	3.749.306.000	
		8.391.834.000
II. - CREDITS SPECIAUX		
C.N.A. n° 2	800.000.000	
E.E.M. n° 1	1.200.000.000	
E.E.M. n° 2	1.410.000.000	
E.E.M. n° 3	500.000.000	
ZELLIDJA	400.000.000	
S.M.D. n° 1	1.000.000.000	
S.M.D. n° 2	1.300.000.000	
R.E.I.P.	180.000.000	
Cie IMMOBILIERE FRANCO-MAROCAINE	500.000.000	
		7.290.000.000
III. - CREDITS DIRECTES PARALLELES		
E.E.M. n° 2	890.000.000	
ZELLIDJA	300.000.000	
S.M.D. n° 1	500.000.000	
S.M.D. n° 2	500.000.000	
Cie IMMOBILIERE FRANCO-MAROCAINE	100.000.000	
		2.290.000.000
Total général après amortissements		17.971.834.000

Les crédits ordinaires ont nettement augmenté (8.392 millions le 31 décembre 1953 contre 7.484 millions le 31 décembre 1952).

Il faut noter, en particulier, les crédits à la construction (1.834 millions), les crédits pour les matériaux de construction (315 millions), les crédits agricoles et viticoles (517 millions), les crédits à l'industrie pétrolière (1.068 millions), le crédit maritime (204 millions), les crédits pour l'insustrie des Cartons et Papiers (525 millions), les crédits pour l'industrie métallurgique (489 millions), et les crédits pour l'industrie de la conserve (164 millions).

Quant aux crédits accordés aux secteurs public et semi-public, il s'élevaient à 9.580 millions le 31 décembre 1953 contre 9.920 millions le 31 décembre 1952.

Il faut noter qu'en matière de crédit à moyen terme, il y a à la fois une progression et une progression raisonnable. Cette forme de crédit qui répond à certains besoins incontestables, doit cependant être utilisée avec beaucoup de prudence. Et il faut se féli-

entrepreneurs ont pris une certaine ampleur (448 millions contre 32 en 1952).

Les prêts spéciaux aux anciens combattants sont à peu près égaux en 1952 et 1953 : 782 millions et 792 millions.

Quant aux prêts du régime du 20 juin 1932 (habitations à loyers modérés), ils ont marqué une certaine progression : 542 millions contre 453 en 1952.

Par ailleurs, les prêts spéciaux à l'habitat marocain accordés par la Caisse centrale marocaine de Crédit et les Caisses régionales ont pris une importance de plus en plus grande : le montant des prêts accordés en 1953 atteint 521 millions (dont 210 millions pour Casablanca) représentant environ 1.000 logements. Le développement de ces prêts est toutefois limité par la cherté des logements construits. Il faut souhaiter vivement à cet égard une réduction des prix de ces logements.

Enfin, l'intervention de la Caisse centrale de

TABEAU XVI
Crédits à la construction
(en millions de francs)

REGIMES DE DROIT COMMUN		1950		1951		1952		1953	
		Prêts accordés	Prêts réalisés	Prêts accordés	Prêts réalisés	Prêts accordés	Prêts réalisés	Prêts accordés	Prêts réalisés
	Dahir du 11 juillet 1948 (Prêts consentis par la C.P.I.M.)								
	Dahir du 20 mars 1951 Prêts consentis par le pool s/Comptoir des Entrepre- neurs, C.F.A.T., C.F.F.) ..	508 M.	436 M.	735 M.	603 M.	986 M.	843 M.	483 M.	665 M.
		—	—	—	—	32 M.	19 M.	464 M.	95 M.
	Dahir du 4 juillet 1949 Prêts spéciaux aux A. C.	24 M.	5 M.	178 M.	133 M.	782 M.	654 M.	792 M.	654 M.
	Dahir du 20 juin 1932 Habitations à loyers mo- dérés	—	—	—	—	453 M.	343 M.	542 M.	410 M.
Crédit Hôtelier		199 M.	42 M.	163 M.	181 M.	420 M.	297 M.	196 M.	69 M.

citer de ce que l'Institut d'Emission ait empêché des abus qui auraient pu mettre en difficulté, à l'heure actuelle, les entreprises emprunteuses et les banques.

D) Crédit à la construction.

Le total des prêts accordés au titre des dahirs des 11 juillet 1948 (Caisse des prêts immobiliers), 20 mars 1951 (Sous-comptoir des entrepreneurs), 4 juillet 1949 (régime spécial des anciens combattants) et 20 juin 1932 (habitations à loyers modérés) s'est élevé en 1953 à 2.265 millions contre 2.253 en 1952.

On constate une nette diminution des prêts de régime général accordés par la Caisse des prêts immobiliers (493 millions au lieu de 936 en 1952). En revanche, les prêts accordés par le Sous-comptoir des

garantie a permis l'attribution de prêts bancaires pour la construction de logements pour les Marocains :

1) Cité Djemaa Sadni (Casablanca) : le programme prévu (630 logements) était réalisé en mars 1953 ;

2) Lotissement Saramito (Meknès). La première tranche du programme prévu (66 logements) était à peu près achevée à la fin de 1953.

3) Lotissement Ksar el Bahr (Rabat). Une garantie à concurrence de 100 millions a été accordée en 1953 pour la construction de 408 logements. Les travaux doivent être achevés en 1954.

E) Crédit à l'agriculture.

Du point de vue agricole, 1953 peut apparaître comme une année de transition : le problème de l'aug-

mentation de la production cède le pas à celui des prix agricoles.

- Les causes sont connues :
- accroissements des superficies emblavées surtout en blé tendre,
 - rendements accrus,
 - baisse des prix mondiaux entraînant des difficultés d'écoulement.

Il s'agit sans doute cependant d'une situation temporaire. Une série de mauvaises récoltes toujours possibles peut mettre de nouveau l'accent sur l'accroissement de la production.

1°) Crédits accordés par la Caisse des Prêts Immobiliers :

Les prêts à long terme autorisés se sont élevés en 1953 à 314 millions contre 392 en 1951 et 347 en 1952.

Les prêts réalisés ont atteint 454 millions contre 553 en 1951 et 347 en 1952.

2°) Crédits accordés par la Caisse Fédérale :

L'année 1953 caractérisée par une persistance de la stabilisation tant économique que financière amorcée en 1952 a marqué, sauf en ce qui concerne les prêts de campagne, un tassement notable des crédits réalisés par la Caisse Fédérale.

La régression des prêts individuels à moyen terme (cf. : annexe n° XVIII) tend à prouver que la satis-

faction des besoins, en particulier pour tout le matériel agricole, est un fait acquis.

La diminution des crédits collectifs correspond à une pause dans l'équipement des coopératives, tandis que s'accroît le volume des travaux et des aménagements entrepris par les associations syndicales privilégiées, notamment en matière d'électrification rurale.

L'augmentation des crédits de campagne, par contre, souligne l'étroitesse des trésoreries et les difficultés qui commencent à apparaître en présence d'un fléchissement des prix d'assez nombreuses denrées agricoles. Les prix de revient des produits des exploitations évoluées (et surtout des petites et moyennes exploitations) ont, en effet, beaucoup moins d'élasticité que ceux des cultures traditionnelles. Ces difficultés sont d'ailleurs soulignées par l'accroissement des demandes de report d'échéance et la diminution du pourcentage des recouvrements des prêts de campagne.

Ces constatations n'ont certes pas une portée générale. Elles permettent néanmoins d'affirmer que l'année 1953 a marqué pour l'économie agricole en milieu européen, la fin de la période d'euphorie caractérisée par la montée constante des prix. Cela justifiera une attention toute particulière au cours des prochaines campagnes.

3°) Crédits accordés à l'agriculture par les banques privées :

Les crédits à court et à moyen terme accordés par les banques à l'agriculture marquent une sérieuse augmentation en 1953 par rapport à 1952.

TABEAU XVII
Crédits accordés à l'Agriculture par la Caisse Fédérale de la Mutualité et de la coopération Agricole en 1951, 1952 et 1953

	1951	1952	1953
CREDITS INDIVIDUELS			
Court terme	520.636.300	662.036.900	893.623.000
Moyen terme	355.359.700	619.150.900	498.006.000
TOTAL	875.996.000	1.281.187.800	1.391.629.000
CREDITS COLLECTIFS			
Coopératives vinicoles	68.600.000	241.500.000	124.000.000
Docks-silos et rizeries	51.000.000	60.500.000	49.000.000
Coop. Fruits et Légumes	51.000.000	40.000.000	24.000.000
Coop. ventes et achats	5.850.000	5.000.000	4.000.000
Coop. de Tabacs	1.400.000	14.750.000	8.000.000
Autres coop. et diverses avances	125.977.067	256.779.163	107.000.000
A.S.A.P.	16.383.133	54.578.937	61.398.000
B.V.A.		230.000.000	240.000.000
TOTAL	320.210.200	903.108.100	617.398.000

D'autre part, les crédits aux céréalistes (qui eux-mêmes consentent des prêts aux agriculteurs) se sont accrûs d'une façon sans doute excessive en 1953).

F) Crédit agricole marocain.

Le tableau XVIII montre l'évolution du crédit accordé aux agriculteurs marocains par les organismes spécialisés.

les cours des céréales ayant baissé, les agriculteurs ont été obligés de livrer de plus grandes quantités pour se libérer de leurs dettes.

Un effort très sérieux a été fait en 1953 pour adapter les prêts de campagne aux besoins réels des agriculteurs. Il serait très regrettable que des prêts trop larges incitent les intéressés à conserver des

TABLEAU XVIII
Crédit Agricole Marocain en 1951, 1952 et 1953
(en milliers de francs)

	1950/51	1951/52	1952/53
A) CREDITS INDIVIDUELS			
1°) Court terme :			
— S.I.P.	900.000	1.000.000	1.258
— Caisses régionales	5.279	10.541	43
— C.I.A. et S.C.A.M.	573.262	1.313.357	1.685
	1.478.541	2.323.898	2.986
2°) Moyen terme :			
— S.I.P.	132.000	191.000	241
— Caisses régionales	308.081	431.050	598
	440.081	622.050	839
3°) Long terme : NEANT			(en cours au 30-6-53)
B) CREDITS COLLECTIFS			
1°) Court terme :			
— Caisses régionales	228.000	7.800	7
— Caisse Centrale	1.786.000	3.206.000	2.960
	2.014.000	3.213.800	2.967
2°) Moyen terme :			
— Caisses régionales	13.800	5.800	30
— Caisse Centrale	314.000	250.000	353
	327.800	255.800	383
TOTAL	4.260.422	6.415.548	7.175

Les prêts de campagne aux fellahs ont évolué ainsi :

- campagne 1951-52 : 2.420 millions
- campagne 1952-53 : 2.986 millions
- campagne 1953-54 : 2.800 millions (prévisions)

Il y a donc une certaine stabilisation dans ce domaine, même une légère diminution en ce qui concerne les prêts de semences (1.650 millions contre 1.800 l'an passé). En revanche, les prêts d'engrais sont en augmentation et les prêts de moisson le seront probablement étant donné l'abondance de la prochaine récolte.

L'abondance de la récolte n'a pas entraîné dans les campagnes une augmentation des moyens de paiement aussi forts qu'on aurait pu le penser ; en effet,

troupeaux trop importants précisément à une époque où la vente d'une partie du cheptel peut s'effectuer dans les conditions les meilleures.

Les banques ont avancé aux C.I.A. et S.C.A.M. au titre du warrantage des récoltes :

— 3.516 millions en 1953. (maximum atteint) contre 2.434 millions en 1952 (maximum atteint) soit 40 % d'augmentation, alors que le taux de warrant pour l'orge était de 1.500 F par quintal au lieu de 1.800 F (celui du blé n'ayant pas été modifié).

Ces coopératives ont donc fortement développé leur activité notamment sur le blé tendre dont le stockage est rémunérateur en raison des primes payées par l'O.C.I.C.

Le montant des prêts d'équipement est en progression constante :

- 581 millions en 1951-52
- 839 millions en 1952-53
- 1.100 millions en 1953-54 (prévisions)

Il demeure cependant modique par rapport aux prêts de campagne. Cette disproportion devrait tendre à s'atténuer dans l'avenir si, du moins, le niveau de vie des fellahs s'élève et qu'ils puissent, de ce fait, assurer dans une plus large mesure le financement de leur campagne.

La quasi-totalité des prêts d'équipement concerne trois rubriques :

- les achats de tracteurs,
- les achats de moissonneuses,
- les défrichements.

Les deux premières contribuent à réduire les prix de revient (mécanisation), la dernière à accroître les superficies défrichées. Dans la conjoncture actuelle, le défrichement devrait être freiné d'autant plus qu'il entraîne une réduction des terrains de parcours.

Ceci conduit à remarquer que le crédit ne contribue en aucune façon, au développement de l'élevage, bien au contraire. Le crédit agricole a été axé, ces dernières années, exclusivement sur le développement de la production végétale ; c'est peut-être une grave erreur d'avoir totalement négligé l'élevage.

Le remède est sans doute dans le développement du crédit à long terme pour lequel des ressources peuvent être maintenant trouvées.

Il serait souhaitable de favoriser systématiquement les investissements dans ce domaine : cultures fourragères, abris pour les animaux, etc...). Enfin, les plantations d'arbres au titre de la Défense et de la Restauration des Sols peuvent donner lieu également à un développement intéressant du crédit à long terme.

En raison de la baisse des prix agricoles à la production la question des crédits d'équipement se pose sous un aspect nouveau. Il n'est pas impossible que dans beaucoup de cas, la mécanisation ne soit pas réellement rentable en raison des charges qu'elle entraîne et du caractère de rigidité qu'elle donne aux coûts de production, même si elle provoque un accroissement substantiel du rendement.

D'ailleurs, en tout état de cause, la concurrence entre l'homme et la machine pose un problème délicat en ce qui concerne le « plein emploi » d'une population en accroissement rapide.

G) Banques Populaires.

Le développement de l'activité des banques populaires a continué en 1953.

Les sept banques populaires du Maroc représentaient, à la fin de 1953, un capital souscrit de 140 millions de francs, contre 100 millions l'année précédente.

Par les dépôts centralisés à leurs guichets (1.586 millions), elles occupaient au 31 décembre dernier, la seizième place (sur 23) dans l'appareil bancaire local. A la même date, le concours apporté par elles à l'économie marocaine se chiffrait à 3.587 millions de francs dont 25 % sous forme de papier commercial.

D'une façon générale, les placements des banques populaires demeurent sains et bien garantis. On note, toutefois, notamment dans le commerce de détail qui constitue fréquemment la partie la plus substantielle de la clientèle de ces banques, certains signes d'essoufflement : chiffre d'affaires en régression, concurrence plus vive, diminution des marges bénéficiaires, stocks trop lourds ou à rotation moins rapide. Cette situation rend souvent difficile le remboursement des crédits amortissables.

A cet égard, il semble qu'une attention toute particulière devrait être portée au crédit à la consommation, dont le développement a pris depuis deux ans des proportions qui pourraient devenir préoccupantes. Non seulement les ventes à tempérament ont pour conséquence de provoquer par leur accumulation un endettement excessif d'une partie de la population, mais elles risqueraient si elles prenaient trop d'extension de créer un certain déséquilibre économique.

Cette observation amène d'ailleurs à formuler l'opinion que, dans l'ensemble, les banques populaires du Maroc ont une orientation trop marquée vers le crédit à la distribution. Sans doute, cela tient-il au fait que leur vocation naturelle les écarte à la fois de l'agriculture et des industries extractives ou mécaniques. Il n'en reste pas moins qu'une participation plus active à l'effort général de production serait peut-être souhaitable.

Enfin, il faut noter que, malgré une très légère amélioration en 1953, le problème des ressources continue d'être, pour le crédit populaire marocain, un problème aigu : le pourcentage de couverture des placements par les dépôts reste faible (60 % environ) si bien que le recours aux financements extérieurs atteint présentement plus d'un milliard de francs. Cet appoint particulièrement substantiel est fourni à concurrence de 72 % par la Caisse Centrale des Banques Populaires, grâce aux avances de trésorerie mises par l'Etat à sa disposition ; le reste est fourni par le réescompte de l'Institut d'Emission (17 %) et de quelques autres grands établissements de crédit (11 %). Dans ce domaine également l'action entreprise doit être poursuivie.

H) Caisse Marocaine des Marchés.

Les engagements de la Caisse Marocaine des Marchés sont demeurés relativement stables.

Au 31 décembre 1952, ils s'élevaient au total à 11.290 millions contre 8.543 en circulation, la part de la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat étant respectivement de 5.963 et 4.807 millions.

Le volume des marchés ayant donné lieu à l'intervention de la Caisse Marocaine des Marchés est pas-

sé de 42 milliards au 31 décembre 1952 à 55 milliards au 31 décembre 1953, soit près de 13 milliards de nouveaux marchés financés en 1953 contre près de 15 milliards financés en 1952.

Ainsi la Caisse Marocaine des Marchés poursuit d'une manière constante, ses efforts en faveur des entreprises travaillant pour les administrations.

V — Le marché des capitaux d'investissement

a) L'épargne et les émissions publiques et semi-publiques.

TABLEAU XIX

Dépôts à la Caisse Nationale d'Epargne
(en millions de francs)

	1952	1953
1 ^{er} janvier	3.968 (1) 4.943 (2)	4.315 6.023
31 janvier	4.024 5.058	4.341 6.233
28 février	4.041 5.154	4.618 6.426
31 mars	4.005 5.167	4.655 6.527
30 avril	3.991 5.203	4.590 6.582
31 mai	4.009 5.275	4.527 6.613
30 juin	3.964 5.239	4.418 6.597
31 juillet	3.951 5.257	4.344 6.619
31 août	4.687 5.388	4.359 6.684
30 septembre	4.151 5.517	4.246 6.771
31 octobre	4.241 5.655	3.754 6.905
30 novembre	4.277 5.783	3.748 7.009
31 décembre	4.315 6.028	3.668 7.267

(1) Solde des transferts de fonds.
(2) Montant des livrets marocains.

Les opérations réalisées au Maroc par la Caisse Nationale d'Epargne marquent une réduction notable des dépôts : 4.315 millions le 1^{er} janvier 1953, 3.668 millions le 1^{er} janvier 1954. Cependant, si l'on considère l'ensemble des opérations sur livrets marocains (effectués en partie en dehors du Maroc), on constate une augmentation (6.023 millions le 1^{er} janvier 1953 ; 7.267 millions le 1^{er} janvier 1954.

En ce qui concerne, par ailleurs, les emprunts émis au Maroc, il faut citer les opérations d'émission de bons d'équipement. Ces émissions se sont élevées à 4 milliards et demi dont 2 milliards et demi étaient destinés à rembourser des bons d'équipement venus à échéance.

Si l'on se réfère au tableau n° XX, on constate que d'une part, le total des émissions au Maroc a diminué en 1953 par rapport à 1952 et que, d'autre part, les souscriptions par les particuliers ont été également moins importantes et représentent un volume très faible. Sur 801 millions d'emprunts émis par la Caisse des Prêts Immobiliers du Maroc en 1953, 178 millions seulement ont été souscrits dans le public : la différence ayant été souscrite par des caisses ou organismes publics. D'autre part, les bons d'équipement ont été souscrits à concurrence se 3.575 millions par les banques et de 925 millions par les compagnies d'assurances et les particuliers.

Il serait souhaitable de faire désormais plus largement appel au marché des capitaux privés au Maroc. Il est vrai que les taux d'intérêts qui sont courants dans les prêts hypothécaires entre particuliers sont très élevés. Mais le développement de ces prêts (pour lesquels la Caisse de Prêts Immobiliers et la Caisse Fédérale n'entrent que pour une assez faible part) montre que l'on peut trouver des capitaux importants, soit en France, soit au Maroc, pour des investissements dans le Protectorat ; le montant des hypothèques restant inscrites le 31 décembre 1953 était de 20.941 millions contre 14.876 millions le 31 décembre 1952 (Tableau XXI).

b) Marché des valeurs mobilières et de l'or.

La comparaison entre l'évolution des transactions à l'Office de Cotation de Casablanca et la Bourse de Paris montre que les variations des indices de Casablanca ne rendent qu'insuffisamment compte de l'évolution de certaines valeurs. Ainsi, les valeurs françaises d'Outre-Mer dont l'indice général s'établit à Paris en baisse de 9 %, n'a pas varié si on le calcule à Casablanca.

En 1953, le volume des transactions qui s'était maintenu à un niveau constant grâce à l'activité du marché de l'or, a accusé un fléchissement sensible par suite du ralentissement qui, contrairement aux prévisions, s'est manifesté dans les opérations sur le métal jaune. Ainsi et pour la première fois depuis trois ans, le volume des transactions a marqué un léger recul passant à 7.414 millions contre 8.008 millions l'année précédente.

Valeurs mobilières :

La moyenne des transactions journalières en 1953 a été la suivante :

	VALEURS à revenu variable	VALEURS à revenu fixe
1 ^{er} trimestre	13.426.071	1.262.916
2 ^e trimestre	12.472.150	1.989.188
3 ^e trimestre	7.998.080	1.759.367
4 ^e trimestre	12.016.902	1.967.132

TABEAU XX
Emprunts publics et semi-publics réalisés au Maroc
(en millions de francs)

	Crédits bancaires		Marché des capitaux	
	1952	1953	1952	1953
Emission de bons d'équipement :				
— Emissions nouvelles	2.060	1.600	940	400
— Emissions de renouvellement	3.000	1.975		525
Emprunt à garantie or 4 1/2 % auprès des compagnies d'assurances			890	
Emprunt Pinay			959	
Emprunt de la Société Chérifienne d'Exploitation d'Ouvrages Maritimes	230	160		
Emprunt des Charbonnages Nord-Africains (1)	930	100		76
Emprunt des Chemins de Fer du Maroc auprès de la Banque d'Etat du Maroc	2.500			
Emprunts municipaux :				
— auprès du Crédit Foncier de France (2)	3.500	3.925	332	210
— auprès de la Caisse des Pensions				801
Emprunts de la Caisse des Prêts Immobiliers du Maroc			255	
Emprunt de la Société Marocaine de Distribution (S.M.D.)			300	
Emprunt de l'Energie Electrique du Maroc (aval de la Caisse Marocaine des Marchés)		1.800		
Société chérifienne des Pétroles (2)				
Totaux par années 1952 : 15.896 millions 1953 : 11.372 millions	12.220	9.360	3.676	2.012

(1) Les Charbonnages Nord-Africains et la Société Chérifienne des Pétroles ont bénéficié en 1952 de prêts à long terme accordés par le Gouvernement sur des crédits de l'E.C.A., s'élevant à 232,5 et 379 millions.

(2) Crédits de préfinancement réalisés sous forme d'effets nourris à concurrence de 50% par le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, correspondant du Crédit Foncier de France, et 50 % par la Banque d'Etat du Maroc (réescompte).

TABEAU XXI
Hypothèques urbaines et rurales
Valeur totale des hypothèques restant inscrites à la fin de l'année
(en millions de francs)

	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953
Hypothèques urbaines	112	569	1.238	2.424	3.859	5.772	9.571	14.506
Hypothèques rurales	107	340	827	1.564	2.665	3.952	5.305	6.435
Augmentations nettes	219	909	2.065	3.988	6.424	9.724	14.876	20.941
		+ 690	+ 1.156	+ 1.923	+ 2.436	+ 3.300	+ 5.152	+ 6.065

REMARQUES :

1 — Sont considérées comme rurales au regard de la réglementation de la Conservation Foncière, les hypothèques prises sur des immeubles bâtis ou non sis hors de la périphérie des centres érigés en municipalités. L'évolution du pourcentage urbain-rural peut donc se trouver influencé par l'érection d'un centre en municipalité.

2 — Le montant des hypothèques restant inscrites à la fin de 1945 n'a pu être calculé et a dû être considéré comme négligeable : en effet, les statistiques annuelles d'hypothèques ne sont établies que depuis 1932 et la période 1915-1932 échappe à toute investigation. Quant à la période 1932-1946, il se traduit par un solde négatif, les main-levées l'emportant sur les hypothèques.

En 1952, la moyenne des transactions journalières était pour les valeurs à revenu fixe de 797.500 contre 990.000 en 1951 et pour les valeurs à revenu variable de 7.863.000 contre 6.790.000 en 1951.

Les cours des valeurs à revenu variable avaient subi une baisse sensible en 1952 (253 au plus haut : 5 mars, et 217 au plus bas : 21 mai).

Ce phénomène continue à se manifester en 1953.

Malgré une légère reprise qui a suivi le rétablissement des relations postales avec la Métropole, après les grèves d'août et qui a porté l'indice général à 213, les cours ont à nouveau fléchi pour atteindre fin décembre la cote 204 contre 203, minimum atteint en janvier.

L'analyse des divers groupes de valeurs révèle cependant :

— une bonne tenue du groupe Eau et Electricité qui passe de l'indice 76 en 1952 à l'indice 113 en 1953, des industries alimentaires dont l'indice s'élève de 225 à 260 bien que la conserverie n'ait pas encore opéré le redressement attendu.

Par contre, les valeurs des industries extractives voient leur cours descendre de 143 à 117.

Si l'évolution du marché financier marocain, vu à travers le mouvement des cours de l'Office de Cotation de Casablanca devait refléter exactement la situation économique de ce pays, la conclusion serait qu'en

1953, cette économie est entrée dans une période de stagnation sinon de crise.

Toutefois, en raison de l'étroitesse du marché et du fait que de nombreuses sociétés locales extrêmement importantes (notamment dans l'industrie alimentaire et les produits pétroliers) sont absentes de la cote de Casablanca, le mouvement boursier ne reflète qu'imparfaitement la situation économique de ce pays.

Les questions concernant le développement du marché financier marocain et la réorganisation de l'Office de Cotation sont actuellement à l'étude.

Marché de l'or :

Les transactions sur l'or qui avaient pris une importance presque anormale au cours du premier semestre de 1953, en raison sans doute de certaines fraudes, ont eu à subir à partir de la fin d'août un mouvement de baisse accentué.

Au cours du premier semestre de 1953, le volume des opérations a été de 2.981 millions et la valeur des lingots traités en cession directe de 573 millions. La moyenne quotidienne s'est établie à plus de 21 millions.

A la suite de la contraction des transactions qui a commencé à se faire sentir fin août, la moyenne mensuelle des négociations est descendue à la fin de l'année, aux deux cinquièmes de celle du premier semestre.

TABLEAU XXII

Cours de quelques valeurs mobilières en 1953

	31-3-53	30-6-53	30-9-53	31-12-53
Banque Mas	3.000	2.960	3.000	3.000
Balima	14.850	15.225	14.800	15.000
O.M.A.	7.500	7.350	7.600	7.475
Compagnie Marocaine	6.950	7.000	7.250	6.825
Energie Electrique	5.275	5.075	6.125	5.650
Chérifienne des Pétroles	359	352	325	270
Aouli	9.500	9.000	9.150	9.600
Gundafa	5.000	4.650	3.975	2.925 +
Minière et Métallurgique	8.950	7.850	9.075	9.400 +
Huilerie et Savonnerie du Maroc	1.625	1.100	1.110	1.425
Cosmar	185	270	190	210
Brasseries du Maroc	2.900	3.100	3.090	3.100 +
Moulins du Maghreb	5.850	6.725	6.400	6.500
COSUMA	4.900	5.150	5.125	5.150
Marocaine de Conserves Métalliques	11.800	11.500	8.925	9.250 +
Chaux et Ciments	8.425	9.900	10.200	11.500
Chérifienne d'Engrais	1.960	1.860	1.790	1.800
Tabacs du Maroc	9.800	9.450	10.400	12.000
Comptoir Français	1.395	1.150	1.060	910
France-Auto	1.475	1.450	1.340	1.375

(+) Actions regroupées.

Il est évidemment souhaitable que le marché des valeurs mobilières de Casablanca se développe. Mais cette expansion ne pourra être que progressive et sans doute assez lente car elle dépend de très nombreux éléments concernant tant les offres que les demandes de titres.

En ce qui concerne les offres, il faut souhaiter notamment que les sociétés soient incitées à augmenter leur capital qui est en général très inférieur à leur actif réel.

En ce qui concerne la demande, il y a lieu d'espérer que les sociétés financières, que l'Administration paraît avoir l'intention de consulter sur l'orientation du marché financier, joueront un rôle de plus en plus important en matière d'achats de titres.

c) Créations et augmentations de capital des sociétés.

Le total des capitaux investis dans les sociétés anonymes chérifiennes en 1953 (créations de sociétés et augmentations de capital) s'élève à 13.406 millions contre 19.643 millions pour l'année 1952.

On constate donc une réduction très nette des investissements dans les sociétés.

Sur ce total de 13.406 millions 3.384 millions représentent des incorporations de réserve et 1.147 millions des apports en nature. D'autre part les libérations effectives en espèces n'ont atteint que 6.756 millions.

Il convient en outre de retrancher de ce chiffre 619 millions représentant des dissolutions de sociétés et 391 millions représentant des réductions de capital.

D'après le domicile déclaré pour les parts de capital effectivement libérées (en nature et en espèces) l'origine des capitaux se répartirait comme suit :

	Millions	%
Maroc	4.389	56
France	2.731	34
T. O. M.	436	6
Etranger	347	4
	7.903	

Quant aux créations et augmentations de capital de sociétés à responsabilité limitée elles se sont élevées à 1.533 millions, déduction faite des réductions de capital et dissolutions (1.546 millions pendant l'année 1952).

d) Mutations d'immeubles et de fonds de commerce.

Le nombre d'immeubles urbains et ruraux ayant fait l'objet de transactions pendant l'année 1953 s'est élevé à 48.970 pour une valeur de 20.100 millions

(contre 57.658 immeubles pour une valeur de 21.458 millions pendant l'année 1952).

La valeur moyenne de l'immeuble vendu est de 410.000 F contre 370.000 F en 1952. On constate donc une certaine augmentation de ce prix moyen.

En ce qui concerne les fonds de commerce, le nombre des transactions s'est élevé à 1.130 pour un montant de 1.368 millions (contre 1.344 et 1.630 millions en 1952).

La grande majorité des achats d'immeubles a été faite par des habitants du Maroc comme l'indique le tableau XXIII. Les transactions effectuées par les habitants du Maroc autres que les Marocains sont supérieures en valeur à celles qui ont été réalisées par les Marocains.

VI. — Quelques éléments de la situation économique du Maroc

La situation économique du Maroc a été affectée dans une certaine mesure par l'évolution de la conjoncture internationale en raison notamment de la réduction des dépenses entraînées par la baisse des prix dans le monde.

Mais elle est surtout solidaire de l'économie de la France qui est de beaucoup son principal fournisseur (près des deux tiers des importations) et son principal client (près de la moitié des exportations).

L'année 1953 a été marquée par une certaine détente dans les relations politiques internationales qui a entraîné notamment la réduction des achats de matières premières stratégiques et une baisse des cours.

Aux Etats-Unis, la diminution des dépenses pour les biens de consommation, la chute des prix agricoles, le ralentissement des investissements, font peser une menace de crise.

Pour la France, 1953 a été surtout une année d'attente. La circulation monétaire et les prix sont restés stables. Le déficit de la balance commerciale a été soldé grâce à l'aide américaine. L'éventualité d'une réduction de cette aide, d'une part, la disparité entre les prix français et les prix étrangers d'autre part, et enfin la situation des finances publiques entraînent d'une certaine précarité l'équilibre actuel. Mais le franc a fait preuve de fermeté sur les marchés étrangers. La Banque de France a pu baisser son taux d'escompte en septembre. Les dépôts dans les Caisses d'Epargne ont nettement augmenté. Les entreprises ont commencé à se réorganiser. Les récoltes ont été abondantes. Des réformes ont été amorcées par le Gouvernement.

Au Maroc, l'évolution de l'économie a été très diverse suivant les secteurs :

TABLEAU XXIII

Statistiques des cessions d'immeubles et de fonds de commerce
Ventilation des investissements d'après les pays de domicile de l'acquéreur et du vendeur
(milliers de francs)

PAYS DE DOMICILE		CESSIONS D'IMMEUBLES		CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE	
		Nombre	Valeurs	Nombre	Valeurs
VENDEURS	Maroc { Marocains	40.665	8.721.616	443	353.241
	Autres	8.186	11.076.559	681	1.011.335
	France	102	239.457	5	3.300
	Territoires Français d'Outre-Mer	8	27.079	—	—
	Zone sterling	4	45.296	—	—
	Zone dollar	6	11.508	—	—
	Pays de l'O.E.C.E.	4	13.085	1	350
	Autres pays	2	6.220	—	—
	TOTAUX	48.977	20.100.820	1.130	1.368.226
ACQUEREURS	Maroc { Marocains	41.296	9.209.863	549	483.371
	Autres	7.591	10.603.415	580	879.695
	France	61	161.862	2	5.160
	Territoires Français d'Outre-Mer	3	22.912	—	—
	Zone sterling	2	40.500	—	—
	Zone dollar	4	16.200	—	—
	Pays de l'O.E.C.E.	5	7.076	—	—
	Autres pays	3	38.992	—	—
	TOTAUX	48.965	20.100.820	1.131	1.368.226

A) PRODUCTION ET ECHANGES

1) Agriculture :

La récolte des céréales pour la campagne 1952-1953 a été bonne ; les résultats ont été particulièrement favorables en ce qui concerne le blé tendre.

	1951-52	1952-53
	(en millions de quintaux)	
Blé dur	4,8	5,3
Blé tendre	3,2	4
Orge	12,2	15,3

La production du vin a été considérable (1 million 200.000 hl en 1953 contre 600.000 hl en 1952 et 1.020.000 hl en 1951).

D'une manière générale, la situation agricole a été satisfaisante et cela constitue un élément considérable de soutien de l'économie au cours de cette période puisque l'agriculture fait vivre près des cinq sixièmes de la population.

Sans doute l'écoulement de la récolte de céréales a-t-il été particulièrement difficile. Mais les exportations ont été plus importantes en 1953 qu'en 1951 et 1952. Les ventes d'œufs frais et de légumes secs à l'extérieur se sont maintenues au chiffre de 1952. Les exportations d'alfa ont été en progression.

Des exportations de moutons seraient très souhaitables. Elles sont freinées à la fois par les prix de vente et par le désir des Marocains d'éviter toute réduction de leur cheptel.

TABLEAU XXIV
Production agricole et élevage

	1 9 5 1	1 9 5 2	1 9 5 3
A) RECOLTES (en milliers de quintaux)			
Orge	16.171	12.203	18.133
Blé dur	5.304	4.773	6.469
Blé tendre	3.072	3.181	4.712
Maïs	2.148	2.893	2.965
Olives	690	(1951-52) 1.700 (1952-53) 650	1.050
Agrumes	1.020	600	1.200
Vin (milliers d'hectolitres)	1.830	1.840	1.680
B) ELEVAGE (en milliers de têtes)			
	1 9 5 1	1 9 5 2	1 9 5 3
Bœufs	1.520	1.610	590
Veaux	507	526	1.696
Moutons	10.960	12.600 dont adultes 9.945	adult. 9.473
Chèvres	7.964	7.125	6.777

TABLEAU XXV
Production minière (en tonnes)

	1952	1 9 5 3				
	Année entière	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Année entière
Phosphates	3.954.098	1.017.000	924.000	1.066.000	1.086.842	4.093.842
Plomb (minéral)	115.269	28.662	26.734	25.611	29.469	110.476
Manganèse (minéral)	382.808	114.105	91.994	88.378	92.445	386.922
Fer (minéral)	650.500	150.648	133.235	134.890	98.387	517.160
Anthracite	460.000	134.400	138.100	143.400	148.382	564.282
Cobalt (minéral)	9.136	1.572	1.797	1.316	1.334	6.019
Zinc (minéral)	51.409	13.830	16.592	18.198	16.360	61.980
Pétrole (brut)	101.027	23.928	25.951	25.644	27.089	102.612

2) Industrie :

L'année 1953 a été une période difficile pour beaucoup d'industries. Cependant l'indice de la production minière a été en augmentation.

Sans doute, les cours de vente des produits miniers ont-ils été moins élevés, en raison de la baisse des prix dans le monde mais les exportations en poids de ces produits n'ont jamais été aussi élevées qu'en 1953.

D'autre part, la production et la consommation d'énergie ont augmenté notablement.

L'industrie du bâtiment et des travaux publics a vu son activité se ralentir en 1953. Beaucoup d'adjudications sur les chantiers de construction un peu importants se font dans des conditions ne permettant qu'un équilibre très précaire des résultats.

Pourtant les autorisations de bâtir ont porté en 1953 sur 9.588 logements européens (valant 17.634

TABLEAU XXVI

	1950	1951	1952	1953
HABITAT EUROPEEN				
1 ^o Nombre de logements correspondant aux autorisations de construire délivrées	4.393	8.865	9.206	9.588
2 ^o Valeur de ces constructions (en millions de francs)	9.228 M.	19.914 M.	17.007 M.	17.633,8 M.
HABITAT MAROCAIN				
1 ^o Nombre de logements correspondant aux autorisations de construire délivrées	3.334	5.152	7.235	13.521
2 ^o Valeur de ces constructions (en millions de francs)	2.199 M.	2.789 M.	4.728 M.	6.766 M.

millions) contre 9.206 (pour 17.007 millions) en 1952 et 13.521 logements marocains (valant 6.766 millions) contre 7.235 (valant 4.728 millions) en 1952.

Les grands travaux publics réalisés au Maroc depuis la guerre ont provoqué la venue d'une vingtaine de maisons spécialisées. Plusieurs de ces firmes en arriveront probablement à cesser leur activité dans le Protectorat, la concurrence devenant de plus en plus sévère. Cependant, la consommation de ciment au Maroc a diminué de moins de 10 % en 1953 par rapport à 1952.

Les industries métallurgiques ont connu des difficultés. La valeur des importations de matières premières et demi-produits pour l'industrie et d'origine industrielle qui représentaient 18 milliards en 1952 a été ramené en 1953 à 28 milliards. Ne disposant que d'un marché limité, elles n'y luttent même pas à armes égales avec des sociétés qui en France et à l'étranger peuvent étaler leurs frais généraux sur une forte production et bénéficient parfois de primes à l'exportation.

L'industrie des corps gras souffre d'un suréquipement certain. Cependant, grâce aux mesures prises par l'administration, les résultats de l'exercice 1953 ont été favorables. Mais les industriels restent cependant lourdement engagés envers leurs banquiers et plusieurs exercices seront encore nécessaires avant que toutes les sociétés n'aient retrouvé leur équilibre financier.

Les exportations de conserves marocaines de sardines se sont élevées à 2 millions de caisses en 1953 contre 1.678.000 caisses en 1952. La production a été rationalisée. Mais l'amélioration demeure précaire. En général, seules les ventes faites au « contingent français » laissent une marge bénéficiaire appréciable. La fermeture des usines excédentaires n'est pas définitive et beaucoup d'entre elles restent prêtes à réapparaître sur le marché. Le manque de discipline professionnelle peut rapidement détruire les premiers effets favorables de l'organisation entreprise.

A l'exception de la bonneterie qui paraît être en plein essor, par suite du développement du marché

intérieur, la situation de l'industrie textile semble s'être aggravée en 1953. Contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres branches, les difficultés ne viennent pas le plus souvent de prix de revient trop élevés car l'approvisionnement en matières premières peut — grâce aux allocations de devises — se faire aux cours mondiaux, mais de la présence sur le marché d'articles de qualité moyenne ou douteuse importés à des cours très bas pour satisfaire une clientèle peu exigeante. A cette politique des importateurs, s'ajoutent les effets du dumping pratiqué par les pays exportateurs.

Le régime douanier marocain était jusqu'ici — et dans une certaine mesure — également responsable de cette situation de crise. Contrairement à ce qui se passe dans tous les pays industriels, les droits de douane frappaient les matières brutes importées. Il convient de remarquer, à ce sujet, qu'un dahir du 6 mai 1954 porte suspension ou réduction du droit de douane à l'importation de certains produits. C'est ainsi qu'est provisoirement suspendue la perception du droit de 10 % ad valorem, sur un certain nombre de produits (fibres synthétiques, laine en masse, etc.) et que ce droit est réduit de 10 à 5 % pour les effilochés de coton, etc...

Cet important assouplissement ne résoud pas tous les problèmes. La situation commerciale souffre, en effet, de l'accumulation de produits importés sous le régime des importations sans devises.

Ces quelques indications montrent qu'un grand nombre d'entreprises se sont trouvées en 1953 en situation difficile.

L'augmentation des ressources de la population rurale n'entraîne pas un développement rapide de la consommation des produits industriels et, d'autre part, il y a sans doute un certain déséquilibre entre les disponibilités de la population urbaine et les produits offerts. Aussi constate-t-on un développement peut-être excessif des ventes à crédit d'automobiles et d'appareils de petit équipement ménager. La limitation des moyens de paiement restant disponibles pour les achats de produits d'alimentation devrait entraîner une baisse du coût de la vie mais beaucoup de

commerçants détaillants ont pris l'habitude depuis 1939 d'avoir des stocks d'une telle importance qu'ils freinent la réduction des prix.

B) MOUVEMENT DES PRIX

Sans doute, le mouvement de hausse des prix constaté au cours de l'année 1952 a-t-il fait place en 1953 à un mouvement contraire mais celui-ci a été surtout sensible pour les prix de gros.

L'indice général des prix de gros (base 1939) est en effet tombé de 3.115 au 5 janvier 1953 à 2.729 au 5 janvier 1954 (2.754 au 5 juillet) alors que cet indice s'était élevé de 2.897 à 3.115 entre le 5 janvier 1952 et le 5 janvier 1953 (2.815 au 5 juillet). La baisse observée pendant les six premiers mois de l'année a donc été non seulement plus importante qu'au cours du premier semestre 1952 mais elle s'est

poursuivie pendant le second semestre, alors que la fin de 1952 avait été marquée par un relèvement de l'indice. Cette évolution est particulièrement nette pour les produits alimentaires (2.809 au 5 janvier 1954 contre 3.396 au 5 janvier 1953), les produits industriels subissant par contre une certaine hausse (de 2.459 à 2.542).

L'indice général des prix de détail ne s'est pas abaissé dans les mêmes proportions puisqu'il est passé de 2.868 en janvier 1953 à 2.792 en janvier 1954 ; au cours de l'année 1952 cet indice avait augmenté de quelques dizaines de points (de 2.748 à 2.868).

Il est à noter toutefois que l'indice général des prix de gros s'est légèrement élevé en fin d'année (de 2.718 au 5 décembre à 2.729 au 5 janvier), ainsi que l'indice des prix de détail (de 2.770 à 2.792 de fin décembre à fin janvier). Cette hausse des

	INDICE DES PRIX DE GROS			INDICE DES PRIX DE DETAIL	
	1952	1953		1952	1953
5 octobre	3.006	2.743	Fin octobre	2.800	2.789
5 novembre	3.064	2.734	» novembre	2.762	2.776
5 décembre	3.120	2.718	» décembre	2.795	2.770
5 janvier	3.115	2.729	» janvier	2.868	2.792

TABLEAU XXVII

Prix de gros et prix de détail

	Produits industriels importés	Produits industriels	Combustibles	Produits alimentaires	Indice général prix de gros	Indice général prix de détail (consommation familiale)
Janvier 1952	2.900	2.730	1.788	2.968	2.897	2.748
Juin	2.873	2.581	1.883	2.788	2.726	2.692
Décembre	2.566	2.422	1.652	3.419	3.120	2.795
Janvier 1953	2.563	2.459	1.814	3.396	3.115	2.868
Février	2.553	2.452	1.869	3.420	3.130	2.899
Mars	2.553	2.451	1.838	3.339	3.073	2.943
Avril	2.476	2.453	1.823	3.207	2.981	2.902
Mai	2.497	2.447	1.838	3.077	2.888	2.821
Juin	2.509	2.456	1.847	3.016	2.848	2.823
Juillet	2.544	2.452	1.840	2.884	2.754	2.829
Août	2.592	2.482	1.856	2.930	2.796	2.803
Septembre	2.586	2.481	1.882	2.924	2.791	2.806
Octobre	2.576	2.491	1.863	2.851	2.743	2.789
Novembre	2.596	2.483	1.851	2.841	2.734	2.776
Décembre	2.608	2.505	1.863	2.809	2.718	2.770

Indices calculés au 5 du mois sauf pour les prix de détail (moyenne mensuelle).

prix qui n'apparaît qu'au mois de décembre, est cependant inférieure à la hausse constatée au cours des derniers mois de 1952.

La baisse des prix de gros des produits locaux est considérable : 3.057 en janvier 1953, 2.631 en janvier 1954. Mais on reste encore assez loin de l'indice de janvier 1951 (2.356).

Ces différents éléments paraissent montrer qu'on ne se trouve pas en présence d'une véritable crise mais d'un début d'assainissement, assez échelonné dans le temps pour que les répercussions sociales ne soient pas trop graves.

Sans doute, le nombre des faillites est-il passé de 104 en 1952 à 135 en 1953 et celui des liquidations judiciaires de 24 à 33. Mais, en même temps, le nombre des entreprises individuelles est passé de 56.237 à 58.342 et celui des sociétés de 12.294 à 13.391.

Il n'est pas impossible qu'une certaine amélioration de la situation se dessine. Elle sera favorisée par l'amélioration de la situation agricole, le maintien à un niveau assez élevé des travaux d'équipement et de construction de logements et l'élévation constante du niveau de vie des Marocains. A cet égard, il faut noter l'augmentation de la consommation de viande : le total annuel des abattages contrôlés passe de 35.388 tonnes en 1949 à 44.276 en 1952 et 46.552 en 1953 ; les importations de thé sont passées de 12.240 tonnes en 1952 à 14.028 tonnes pour le seul premier semestre de 1953 ; enfin le nombre de postes de T.S.F. détenus par les Marocains musulmans a atteint 111.683 en 1953 contre 86.796 en 1952 et 36.800 en 1949.

Il faut noter également que le nombre des wagons chargés en 1953 a augmenté par rapport à 1952.

Enfin, le déficit de la balance commerciale a diminué. La réduction des achats à l'extérieur (171 milliards contre 180 en 1952) en poids et en valeur est un fait nouveau puisque depuis 1938, elles n'avaient cessé d'augmenter. Elle a porté surtout sur la zone franc (104 milliards contre 116 en 1952). Les achats à cette zone ne représentent plus que 60 % du total contre 64 % en 1952. Ce pourcentage demeure encore très élevé : en 1938, il n'atteignait que 33,5 %. Les importations de l'étranger à des prix moins élevés que les prix français devraient en se développant, améliorer la situation de la balance commerciale.

VII. — Les changes en zone française du Maroc

Si l'on met à part les cessions de dollars pour les bases aériennes, les opérations financières ne représentent qu'une faible partie des opérations réalisées par le Maroc. En dépenses, les opérations financières n'atteignent que 8,25 % du total des devises étrangères utilisées par le Protectorat.

En recettes, les dépenses des touristes d'une part, et les investissements, d'autre part, restent relativement faibles.

Dans le domaine des investissements, une importante mesure a été prise en février 1953. Jusqu'à cette

TABLEAU XXVIII
Crédits en devises

	1 9 5 2		1 9 5 3	
	Crédits utilisables	Crédits engagés	Crédits utilisables	Crédits engagés
	F. F.	F. F.	F. F.	F. F.
1) ZONE DOLLAR				
— Dollars libres	9.092.756.600	4.619.103.650	9.775.832.150	4.598.285.650
— Plan Marshall	4.313.847.500	3.447.986.650	4.393.256.350	3.164.578.900
— Plan Autofinancement	84.413.560	46.991.350	60.693.022	40.041.392
Total zone dollar	13.491.017.660	8.114.063.650	14.229.781.522	7.802.905.942
2) PAYS U.E.P.				
— Contingents globaux	17.138.750.000	11.409.529.000	22.381.161.827	13.767.895.286
— Zone sterling	4.996.453.322	3.498.919.152	6.668.541.58	3.757.062.662
— Acc. Pays U.E.P.	24.702.241.317	13.004.668.690	19.573.608.593	11.961.678.902
Total Pays U.E.P.	48.837.444.649	27.913.116.842	48.623.312.000	29.486.636.850
3) AUTRES PAYS				
	19.789.321.421	9.986.352.995	23.942.547.612	9.065.266.497
Total général	82.117.783.730	46.013.533.487	86.795.641.134	46.354.809.289

époque, seuls bénéficiaient de la garantie de retransfert les investissements réalisés par cession de dollars U.S.A., dollars canadiens, francs suisses D ou par débit d'un compte « francs libres ». En février, le droit de retransfert a été étendu aux investissements réalisés par des personnes résidant sur le territoire d'un Etat membre de l'Union Européenne de Paiement et financés soit par cession de devises de cet Etat, soit par utilisation de disponibilités en francs d'un compte étranger de la nationalité de ce pays.

En dépit de cette facilité, la valeur totale des investissements étrangers autorisés a été très faible : 895 millions en 1953 contre 1.165 millions au cours de l'année 1952.

En ce qui concerne les opérations commerciales, le fait caractéristique est le pourcentage assez réduit des dotations utilisées par le Maroc sur les crédits en devises qui lui ont été alloués.

Le montant de ces crédits, compte tenu des reliquats disponibles au 31 décembre 1952 et des cré-

aits afférents aux procédures particulières d'importation (E.F.A.C., compensation, dollars courtage) s'élevait à la contrevaletur de 97 milliards de francs marocains. Or, les engagements sur ces crédits (c'est-à-dire les licences visées par l'Office Marocain des Changes) n'ont pas atteint 56 milliards. Et les règlements n'ont pas dépassé 49 milliards.

Il faut noter, d'autre part, l'importance prise en 1953 par les opérations réalisées suivant des procédures spéciales d'importation :

	1952	1953
	(en millions de francs)	
Echanges compensés	396.607	5.523.408
Importations sur devises		
E. F. A. C.	3.424.833	2.846.631
Dollars courtage	néant	1.133.983

Si l'on y ajoute les importations sans allocation officielle de devises (9.760 millions) on constate

TABEAU XXIX
Total par produits des importations « sans cession » de devises réalisées
au cours des années 1951, 1952 et 1953
(valeur en milliers de francs)

	1 9 5 1	1 9 5 2	1 9 5 3
Sucre	4.296.371	1.571.772	97.378
Sucre de Cuba raffiné en France	256.675	—	—
Thé vert	4.053.872	3.065.963	1.250.759
Voitures utilitaires	393.106	395.760	1.836.765
Camions	1.346.415	2.181.651	527.961
Tracteurs	180.294	177.953	137.486
Pièces détachées	104.118	369.065	116.380
Equipement divers	343.074	515.401	872.760
Appareils T.S.F.	35.627	79.586	58.013
Réfrigérateurs industriels	14.441	26.155	306.449
Produits alimentaires	—	46.863 (2)	523.163
Produits chimiques	—	14.286 (2)	37.298
Tissus	—	63.049 (2)	2.161.478
Friperie	—	42.816 (2)	983.586
Divers	710.197	720.423 (3)	869.232
	11.734.210 (1)	9.270.743 (4)	9.778.808
Montant réel	10.920.389	»	9.759.808

(1) Le chiffre de la Direction du Commerce et de la Marine Marchande pour l'année 1951 est de 10.920.389.000 F. C'est ce chiffre qui a été communiqué à La Haye ; il représente le montant des importations « sans cession officielle de devises » effectivement entrées au Maroc et qui n'ont acquitté les droits de douane, pour la mise à la consommation, qu'ultérieurement.

(2) Importations depuis le 10 octobre 1952 (mise en vigueur de l'arrêté résidentiel du 1-10-52).

(3) Dans ce chiffre figurent, pour une part assez faible, des marchandises dont l'importation est possible depuis le 10-10-52.

(4) Ce chiffre obtenu à la suite de rajustements effectués en ce qui concerne les importations de sucre en provenance de Cuba et de Grande-Bretagne et les importations de produits divers en provenance de Tanger et des U.S.A., se cons-titue au montant de : 9.677.475.000 F, figurant sur les états statistiques antérieurs.

ainsi que près du tiers des importations de l'étranger ont été réalisées à des taux de change supérieurs aux taux officiels alors qu'une part importante des crédits en devises accordés au Maroc par la France n'a pas été utilisée.

Les licences d'importation au titre d'échanges compensés ont porté principalement sur le thé, le tabac et les véhicules utilitaires.

Quant aux dollars courtage (cédés au cours de 425 francs), ils ont été utilisés principalement pour compléter l'approvisionnement du Maroc en sucre.

Enfin, les produits importés sans cession de devises ont subi en 1953 d'importantes modifications :

1) le sucre qui figurait pour 4.296 millions en 1951 et 1.572 millions en 1952 a presque complètement disparu de la liste des importations sans paiement : 97.000.000 F en 1953.

2) les achats de thé dans les mêmes conditions ont beaucoup diminué : 4.054 millions en 1951, 3.066 millions en 1952, 1.251 millions en 1953.

3) le chiffre concernant les voitures utilitaires a beaucoup augmenté tandis que celui des camions diminuait.

4) Enfin, les importations de tissus ont pris un essor inquiétant : 2.161 millions en 1953 contre 63 millions en 1952.

Si l'on recherche par ailleurs les pays d'origine des importations sans devises on fait la constatation suivante pour 1953 :

	Importations sans cession de devises	Importations avec attribution de devises
(en millions de francs)		
Zone dollar	6.625	18.719
Zone sterling	653	6.691
U. E. P.	1.638	22.874
Pays divers	1.062	9.249

Si nous nous référons aux statistiques douanières, les relations de la zone française du Maroc avec l'étranger en 1953 se traduisent par les chiffres suivants en ce qui concerne la balance commerciale (contrevaleur en francs marocains) :

Pays de l'U.E.P.	Importations	Exportations
(en millions de francs)		
Zone sterling	7.372	9.758
Autres pays	24.511	16.846
TOTAL	31.883	26.604

Le déficit du Maroc s'élève donc à 5.279 millions.

Zone dollar	Importations	Exportations
Etats-Unis	14.051	4.317
Autres pays	11.093	437
TOTAL	25.144	4.754

Le déficit du Maroc atteint donc 20.390 millions.

	Importations	Exportations
Autres devises	10.283	6.159
Déficit :	4.124 millions.	

Le déficit total a donc été de 29.793 millions.

Il faut noter cependant que ce déficit n'est pas intégralement un déficit en devises puisque près de 10 milliards de produits ont été importés sans cession de devises. Le déficit commercial du Maroc en devises est donc ramené à 20 milliards environ.

Cependant ce chiffre ne tient pas compte de certains produits achetés à l'étranger par la France et livrés par elle au Maroc (produits pétroliers, notamment) même en tenant compte de dollars cédés au titre de dépenses pour les bases aériennes, on constate donc que le déficit en devises du Maroc est resté assez élevé en 1953.

Le fait dominant de l'année 1953 est, en effet, le fléchissement sensible des exportations.

De nombreux produits marocains se sont trouvés évincés des marchés étrangers par la concurrence étrangère et singulièrement par celle des pays de l'U.E.P.

Des industries marocaines particulièrement importantes ont été durement touchées par la mévente de leurs produits.

L'Administration a été conduite, devant cette situation, à prendre des mesures d'urgence pour venir en aide aux exportateurs.

Dès le mois de mai 1953, une aide spéciale s'ajoutant au bénéfice des comptes E.F.A.C. leur est accordée sous forme de licences d'importations prioritaires en devises, délivrées à hauteur de 25 % des montants rapatriés pour les ventes sur les marchés de l'U.E.P. et de 15 % pour les exportations sur la zone dollar de produits dont le placement sur ces marchés s'avère difficile.

Dans le cadre de cette mesure d'aide à l'exportation, les exportateurs se sont vus attribuer — en contre-parti d'exportations réalisées à concurrence d'un montant total pour la contre valeur de 2.104.700.000 F — des crédits prioritaires s'élevant au 31 décembre 1953 à 109.258.000 F.

Si l'on tient compte de ce que ce régime n'est entré en fait dans une phase active qu'à partir du mois de septembre 1953, les résultats obtenus en ce qui concerne la réalisation des exportations pendant les derniers mois de l'année peuvent être considérés comme satisfaisants.

VIII. — Les changes et le commerce extérieur à Tanger

1) Cours des changes :

Le cours du franc marocain à Tanger s'est détérioré jusqu'en mai, époque à laquelle la baisse de cette monnaie a été particulièrement accentuée, mais à partir du mois de juin, le franc marocain s'est progressivement raffermi, à tel point que le cours du dollar est passé de 401 F 50 au début de janvier 1953 à 381 F 50 le 31 décembre (tableaux XXIX et XXX). Le cours du franc marocain par rapport à la peseta a suivi à peu près la même évolution mais cependant la peseta cotait 8 F 87 le 31 décembre 1953 contre 8 F 46 au début de janvier 1953.

La peseta s'est, en effet, légèrement raffermie par rapport au dollar en fin d'année.

2) Commerce extérieur :

Le total des importations a atteint 13.293 millions contre 2.936 millions d'exportations, soit un déficit de 10.276 millions. Ce déficit est en diminution puisqu'il était de 11.287 millions en 1952.

Les importations ont baissé de 10 % par rapport à 1952. La France et l'Union Française qui avaient le deuxième rang parmi les pays fournisseurs de Tanger n'occupent plus que la troisième place — la deuxième étant prise par les Etats-Unis. Cela provient sans doute de ce que les prix français sont trop élevés.

Quant aux exportations, elles ont continué à augmenter, mais cet accroissement porte uniquement sur les ventes aux zones française et espagnole du Maroc.

TABLEAU XXX

Cours des devises pratiqués sur la place de Tanger en 1953.

		Pesetas	Dollars	Livres or	Escudos	Francs Suisses	Livres chèques
Janvier	1 ^{re} quinzaine	846	401,50	4.475	1.390	93,60	1.142
	2 ^{me} »	861	389,50	4.340	1.345	91 —	1.106
Février	1 ^{re} »	890	391	4.335	1.350	90,85	1.110
	2 ^{me} »	906	397,75	4.421	1.378	92,90	1.132
Mars	1 ^{re} »	909	392,50	4.320	1.370	92,25	1.127
	2 ^{me} »	928	395	4.360	1.370	92,15	1.130
Avril	1 ^{re} »	944	394,25	4.375	1.370	92,40	1.131
	2 ^{me} »	+ 964	417	4.600	1.445	97,40	1.190
Mai	1 ^{re} »	957	418,75 +	4.640 +	1.455 +	97,80 +	1.205 +
	2 ^{me} »	958	415,50	4.500	1.445	97	1.180
Juin	1 ^{re} »	957	413	4.545	1.438	96,50	1.178
	2 ^{me} »	959	415,75	4.275	1.445	97 —	1.180
Juillet	1 ^{re} »	939	409,25	4.200	1.425	96,50	1.160
	2 ^{me} »	926	399,50	4.010	1.390	93,25	1.133
Août	1 ^{re} »	915	396,25	4.000	1.375	92,60	1.103
	2 ^{me} »	940	408	4.100	1.420	95,25	1.137
Septembre	1 ^{re} »	923	402,75	4.025	1.400	93,75	1.130
	2 ^{me} »	926	402,50	3.935	1.400	93,90	1.123
Octobre	1 ^{re} »	918	393,75	3.825	1.365	91,80	1.104
	2 ^{me} »	921	394,50	3.850	1.360	92	1.112
Novembre	1 ^{re} »	896	387,50	3.780	1.335	90,25	1.093
	2 ^{me} »	892	386	3.650	1.330	89,75	1.091
Décembre	1 ^{re} »	884	385,25	3.660	1.320	89,50	1.089
	2 ^{me} »	886	382	3.370	1.318	89,15	1.078
le 31		887	— 381,50	3.625	1.300	89	1.075

TABLEAU XXXI

Evolution des cours du dollar à Tanger
et sur le marché parallèle de Paris

		Cours du dollar à Tanger	Cours du dollar sur le marché parallèle de Paris
2 janvier	1953	403	415
16 »	»	392	407
1 ^{er} février	»	390,25	408
18 »	»	398	406
3 mars	»	396,25	399
17 »	»	395,25	395
1 ^{er} avril	»	394,50	390
16 »	»	413,50	407
5 mai	»	416	418
16 »	»	416,50	415
13 juin	»	413,75	409
16 »	»	414	410
30 »	»	412,75	408
15 juillet	»	404,25	399
31 »	»	397,75	391
14 août	»	405	398
29 »	»	403,50	400
1 ^{er} septembre	»	402,50	396
14 »	»	403	399
1 ^{er} octobre	»	392,50	395
15 »	»	396,50	393
4 novembre	»	385,50	387
17 »	»	385,50	387
1 ^{er} décembre	»	386	384
15 »	»	286,25	382
30 »	»	382,5	378

Les résultats du commerce de Tanger avec la zone française du Maroc ont été les suivants :

Importations	Exportations	Déficit de Tanger
--------------	--------------	----------------------

(en milliers de francs)

1952 :	1.051.997	361.045	690.952
1953 :	1.007.040	379.425	627.615

Les dispositions réglementaires prises en octobre 1952 à la suite de l'arrêt de La Haye ont entraîné des modifications dans la nature des ventes de Tanger à la zone française. Les marchandises d'origine marocaine (tangéroise ou autre) qui ne représentaient que 4 % des exportations en 1951 et 12,5 % en 1952, atteignaient un pourcentage de 61 % en 1953.

L'exportation sur la zone française de marchandises d'origine étrangère (automobiles de tourisme, camions, appareils électriques) a considérablement diminué. Elles ne proviennent d'ailleurs que de tolérances douanières puisque leur importation en zone française est désormais interdite.

En revanche, les exportations de produits de Tanger ou de la zone espagnole et notamment les tissus ont beaucoup augmenté.

Avec la zone espagnole, la zone de Tanger vend plus qu'elle n'achète : 919 millions d'excédent. Les importations ont diminué alors que les ventes à la zone espagnole sont en progression.

3) Situation économique et financière de la zone de Tanger :

L'activité économique de la zone de Tanger a subi un ralentissement marqué en 1953. Le développement financier et commercial de Tanger depuis la guerre était en grande partie artificiel : il était dû à une situation monétaire et économique internationale qui permettait des transactions fructueuses.

Il semble que Tanger ne puisse retrouver une certaine prospérité que si des liens économiques plus étroits sont noués entre cette zone et la zone française du Maroc. D'ailleurs, la position géographique de Tanger, l'unité de l'Empire chérifien, le fait que le franc marocain est la monnaie légale de Tanger militent en faveur d'un certain rattachement économique à la zone française. Or, la plupart de ces transactions s'effectuent non en francs marocains mais en pesetas ou même en dollars. Et l'Espagne tient la première place dans le commerce extérieur de Tanger. Il serait très souhaitable que les échanges de la zone française avec Tanger soient mieux équilibrés. Un accroissement des achats de la zone française à la zone de Tanger n'affecterait certainement pas la tenue du franc marocain dans cette dernière zone. Or, c'est le principal moyen, semble-t-il, de s'opposer au déclin inquiétant de l'influence économique française à Tanger et de favoriser l'utilisation du franc marocain dans cette zone. Une monnaie ne peut jouer un rôle prépondérant que si elle sert de véhicule aux courants commerciaux les plus importants du pays où elle circule. Enfin, ce développement des échanges présente un intérêt au point de vue financier puisqu'il réduirait le déficit du chemin de fer Tanger-Fès.

CONCLUSION

Un examen sommaire et purement statistique de la situation du Maroc en 1953 entraînerait sans doute des conclusions optimistes et dans le domaine économique et dans le domaine financier : la production a augmenté, la consommation est en accroissement, la baisse des prix a été suffisamment modérée pour ne pas entraîner une crise aiguë, le déficit de la balance commerciale s'est réduit. D'autre part, l'expansion des moyens de paiement a été modérée, la situation du

crédit a été saine, le budget est en équilibre et la trésorerie aisée.

Cependant, beaucoup d'entreprises ressentent directement les effets du début d'assainissement qui marque la fin de l'ère de facilité ouverte par la guerre. Il serait imprudent de préjuger de la gravité des menaces qui pèsent sur les finances et l'économie marocaine : une dépression plus accentuée ou au contraire l'amorce d'un nouvel essor dépendent en partie de la situation politique du Maroc, en France et dans le monde.

Mais elles dépendent également des débouchés que trouvera la production marocaine et, à cet égard, le problème majeur est peut-être celui des rapports de l'économie marocaine avec l'extérieur. De 1938 à 1953, la part prise par la zone franc dans les importations du Maroc est passée de 35 à 60 %, celle des autres pays de l'U.E.P. de 25 à 18 % et celle de la zone dollar de 12 à 14 %.

Il serait sans doute souhaitable que les importations en zone franc et en zone dollar se réduisent progressivement au profit des achats dans les pays de

l'U.E.P. autres que la France. D'une part, les prix français sont chers, d'autre part, il serait désirable de développer les circuits commerciaux avec les pays de l'U.E.P. qui, beaucoup plus que les Etats-Unis, sont susceptibles de procurer des débouchés importants aux produits du Maroc. Et il est regrettable à cet égard que les ventes du Maroc aux pays de l'U.E.P. autres que la France aient notablement diminué en 1953. Mais une prudence très grande doit sans doute être suivie pour ménager cette évolution dans des conditions économiques et sociales favorables. Trois conditions économiques et sociales favorables. Trois objectifs un peu contradictoires doivent, en effet, être atteints : d'une part, continuer à assurer au Maroc l'appui de l'économie française, d'autre part, ouvrir plus largement ce pays aux produits étrangers pour favoriser la baisse des prix sans trop la précipiter, toutefois, et enfin permettre aux industries marocaines de se créer et de développer à l'abri des concurrences anormales. C'est assez dire que les solutions devraient être très nuancées et mettre en jeu non seulement la politique économique mais aussi la politique budgétaire.

Rabat, le 12 juin 1954.

P.-H. DUPUY